Ne pas retenir la vérité captive, la publier sur les toits, voilà le devoir de l'homme de bien; souffrir persécution pour elle, voilà sa récompense.
Vte de Bonald.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Directeur: Rodolphe LAPLANTE

Il serait en vérité extrêmement regrettable que la langue française, qui fut si longtemps l'unique expression de la religion, de la civilisation et du progrès dans ce pays, perdit jamais une partie de la considération et de culture dont elle jouit en Canada.
Mgr Bourne.

9664 avenue Jasper — Téléphone 4702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — "DIEU ET PATRIE" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. I. — EDMONTON, ALBERTA, LE 25 AVRIL 1929 — No. 24.

'L'Union' cesse sa publication

Nous devons nous grouper autour de la "Survivance"

"L'Union", dans son numéro du 18 courant, annonçait sa disparition du champ du journalisme français en notre province. Ce journal s'efface.

Personne n'a jamais songé à nier qu'il ait rendu, pour la cause de nos écoles et en maints autres domaines, de réels et tangibles services. Le faire serait inexact. Nous nous sommes bien gardé de tomber dans cette outrance. Non, pendant douze ans, ce journal a été la seule sentinelle à veiller, pour prolonger l'action nationale au-delà de l'école parfois bien faible en notre province. Enfin il a servi, il a eu un rôle, il a été la tribune, pas toujours suffisamment haute et pas toujours fixée sur le roc de l'indépendance, mais les meilleurs esprits qui ont passé parmi nous s'accordaient à dire qu'il fallait s'en servir et l'utiliser selon les possibilités, à défaut de mieux.

J'ai pour ma part, entendu bien des fois cette opinion. Elle est juste.

En octobre dernier, ce fut la mise à pied de l'"Association canadienne-française de l'Alberta". On sait comment notre Association de défense a riposté à ce "coup de théâtre". D'où naissance de la "Survivance", sur une base d'indépendance des partis politiques, mais non pas d'oubli des partis, non pas d'élimination des partis, non pas **d'ignorance** des partis, comme nous l'a puérilement reproché un confrère qui aimait à dire quelque chose contre la "Survivance", qui montait . . . montait.

Donc, dans le dernier numéro de "L'Union", le "Requiescat in pace", paraissait. Les négociations poursuivies par M. l'abbé Boucher et M. Lucien Boudreau, député, aboutissaient et "L'Union" était vendue.

Dès cette semaine, la "Survivance" prend le contrôle des contrats d'annonces du journal défunt, des abonnements en cours, assume le service des abonnements payés au propriétaire de "L'Union".

Cette solution plaira donc à tous. Personne n'y perdra. Il ne restera donc qu'un journal français en notre province, comme tout le monde le voulait. La seule divergence d'opinion, en octobre dernier, était sur le caractère du journal. Devions-nous posséder un journal indépendant, catholique, que personne ne contrôle et qu'aucun politicien ne fait tourner en tel ou tel sens, ou . . . ce que nous avions eu dans le passé? Tout était là. Le point de vue de la majorité, de l'immense majorité, a finalement pris le dessus avec le résultat connu.

* * *

La "Survivance" n'oublie pas de remercier M. l'abbé Boucher et M. Boudreau d'avoir enfin fait aboutir cette vente que l'on disait imminente depuis de longs mois, mais qui retardait toujours pour une raison ou pour une autre.

Notre reconnaissance s'étend à tous les Franco-Albertains qui ont si spontanément répondu à notre appel, qui ont rendu la "Survivance" viable et vigoureuse dès le début. C'est cette masse de citoyens libres qui, par son concours de tous les instants, a obtenu la victoire finale. Nous n'avons été que les instruments, actifs peut-être, mais que les instruments de cette campagne. Sans nos compatriotes, nous n'aurions pas atteint cet objectif, nous n'aurions pas eu ce succès moral.

* * *

NOTRE ATTITUDE

Depuis que nous sommes en Alberta, nous nous employons à offrir à la population un journal varié, aussi intéressant que nous pouvons le donner, car nous sommes seul à la rédaction ou presque. Il est une chose qu'il nous est facile de continuer à offrir, c'est la vaillante et fière indépendance de notre cher journal. Prêt à servir la race entière, toujours sur la brèche, au service de personne en particulier mais de la race dans la réunion de toutes ses unités, il n'est pas attaché à un parti plus qu'à un un autre.

Notre objectif est un peu beaucoup celui que Veuillot exprimait ainsi:

> "C'est l'Eglise qui est mon parti et même ma patrie. Je ne suis et ne veux être ni un homme d'affaires ni un homme de parti. Je suis catholique d'abord et avant tout, et je subordonne tout à mes convictions catholiques."

La "Survivance" est catholique, indépendante et l'organe officiel de l'A.C.F.A., c'est-à-dire vouée à la défense de **tous** nos droits, contre qui que ce soit. Ce caractère, elle le conservera contre toute attaque prévue ou imprévue. Nous l'avons dit dans un de nos premiers numéros, nous avons l'ambition de remplir un rôle identique à celui du "Patriote" et de la "Liberté".

Ceci établi offrons cette semaine le mot d'ordre suivant: "Rallions-nous et groupons-nous autour de nos chefs", comme le demandait le docteur J.-L. Petitclerc, dans son discours prononcé à Beaumont dimanche soir dernier.

Le chef laïque le plus élevé que nous ayons à l'heure actuelle dans la hiérarchie de notre race, c'est le président de l'A.C.F.A.

Ensemble autour du drapeau, autour de l'homme qui incarne nos aspirations, qui représente nos pensées et nos désirs de race, écoutons ses conseils. Soyons UN et le reste sera relativement facile à obtenir. Accordons à l'A.C.F.A. un concours moral. une aide de tous les instants. Il faut, il faut impérieusement que notre Association prenne de la vitalité et se compare bientôt aux organisations existantes dans les autres provinces.

Pour porter chaque semaine, dans vos familles les directives des chefs, pour vous apprendre ce que pensent et ce que veulent les officiers de notre "Parlement français", il vous est indispensable de lire la "Survivance". Pour vos enfants, pour les habituer au verbe ancestral, pour leur infuser l'amour du français, vous devez leur mettre sous les yeux un journal que nous nous efforcerons d'adapter à leur âge, surtout dans quelques mois quand nous aurons une page enfantine.

Aux abonnés de "L'Union" qui rentrent maintenant dans nos rangs, nous souhaitons cordialement la bienvenue.

Puissent-ils aimer notre journal, et apprécier les efforts que nous tentons pour servir, le coeur haut, les yeux fixés sur le but à atteindre. Ils auront tôt fait de constater que l'épisode de l'existence de deux journaux est clos, que le passé est le passé. Nous nous occuperons exclusivement du présent pour assurer l'avenir.

Nous n'avons aucun ressentiment des coups que l'on nous a généreusement servis en ces derniers mois.

Nous demandons à ceux qui reçoivent la "Survivance", au lieu de "L'Union", et qui lisent notre journal pour la première fois, de l'étudier attentivement et nous avons confiance qu'ils renouvelleront leur abonnement à l'échéance.

A ceux dont l'abonnement à "L'Union" n'était pas acquitté, nous adressons un numéro spécimen. Notre désir est grand, nos souhaits sincères de les voir prendre place permanemment dans la grande famille de nos abonnés.

Rodolphe LAPLANTE.

Brièvetés

ON S'UNIT PARTOUT

Dernièrement nous apprenions que les Gaspésiens habitant Montréal venaient de se constituer en association bien à eux.

Mais pourquoi ces associations, diront les partisans de l'individualisme à tous crins. La raison est bien simple, c'est parce qu'il est bon et utile de se sentir les coudes, de parler, de discuter de sujets divers avec des gens avec lesquels on a des pensées, des désirs communs, des points de contact.

Ensemble réunis au sein de cette "Association des Gaspésiens de Montréal", ils disserteront des moyens propres à attirer l'attention du reste du pays sur cette riche étendue de terre que nos gouvernants ont tant négligée dans le passé.

Une grande association nationale pour réunir toute la race en un puissant faisceau, qui embrasserait les Franco-américains, les Canadiens-français de toutes les provinces, nos frères Acadiens, en un mot tout le groupe de langue française d'Amérique, et des embranchements régionaux de cette fédération, lesquels sont nos associations déjà existantes: voilà qui semble de plus en plus nécessaire au salut de notre race en Amérique.

Une A.C.F.A. forte, vigoureuse, bien allante, consciente de sa mission de levier de la race en Alberta, mais s'appuyant sur une fédération des groupes français: tel est l'objectif que nous devons maintenir devant nos yeux.

* * *

LE CONGRES AGRICOLE

Le "Droit" de la ville d'Ottawa, toujours à l'affût des choses propres à servir nos compatriotes de l'Ontario, a poussé de l'avant l'idée d'un congrès agricole pour tous les Franco-ontariens.

L'idée vaudrait d'être reprise chez nous. Je ne dis pas que la chose soit possible cette année, mais nous pourrions y penser pour l'avenir, un avenir que l'on s'efforcerait de ne pas faire trop lointain. Nous ne pouvons oublier que près de 80 pour cent de la population franco-albertaine vit de la terre et qu'il est juste que les dirigeants s'en avisent et tâchent d'éclairer cette population qui vit de cette industrie.

Tant d'autres ont jusqu'ici parlé. On donnerait à cette occasion le tour à nos amis les cultivateurs.

* * *

LE CONGRES DE L'A.C.F.A.

Notre congrès de l'A.C.F.A. s'en vient à grands pas. D'importantes questions y seront soumises. On pourrait peut-être discuter de la possibilité de ne tenir un congrès qu'à tous les deux ans, comme cela se pratique en Saskatchewan et au Manitoba.

Nous aurions ainsi, croyons-nous, une assistance plus nombreuse, car il ne faut pas oublier que les distances sont ici très grandes dans l'Ouest et qu'il en coûte pour opérer de tels déplacements. Et ne vaudrait-il pas mieux que le congrès se tienne en hiver comme cela se pratique chez les fermiers? Et de nouveau nous le répétons, ce sont les délégués qui décideront de ces changements. Il faudrait qu'ils se donnent la peine de s'y rendre. Pensons-y dès maintenant. Il y a des paroisses qui ne possèdent pas de cercles d'A.C.F.A. ou qui n'ont pas encore fait les élections de leurs officiers.

Nous espérons que l'on entendra l'appel de l'Association. Elle existe pour tous. Aidez-la.

* * *

DE BONS GARÇONS

J'ai sous les yeux une nouvelle de la "presse canadienne", qui m'apprend que le juge R. A. E. Greenshields vient d'être nommé juge-en-chef suppléant de la Cour Supérieure de la province de Québec. Il succède au juge Martin.

Tout cela serait bien, si cette justice de Québec envers son élément minoritaire nous valait quelque chose en retour. Mais quelle concession obtenons-nous pour notre générosité de "bons garçons" envers nos compatriotes de langue anglaise?

Québec respecte sa minorité anglo-protestante, et c'est bien. Pourquoi ne nous donne-t-on pas l'équivalent dans les autres provinces où le sort a voulu que nous fussions la minorité?

Prenons un fait concret. Il s'agit de choisir un juge de comté dans le district judiciaire de Sudbury, Ont., endroit où nous commandons la majorité. La nomination devrait se faire sans plus. Malheureusemnet, il faut réclamer ce qui nous est dû. C'est désagréable de jeter les hauts cris, mais il faut le faire parce que ce minimum essentiel peut lui-même nous être refusé si nous ne protestons pas.

La succession du juge Kehoe dans ce district sus-nommé nous revient. L'aurons-nous?

Le fédéral est prêt à rendre justice à la minorité française, mais les aviseurs politiques locaux conseillent en sens inverse.

Attendons et nous verrons si, une fois de plus, la justice ne fleurit pas exclusivement sur la terre québecquoise.

Les Canadiens sont de "bons garçons"; on peut impunément les vexer dans leurs droits les plus chers et ils ne diront rien. C'est à peu près à cela que se résume le refus de nous bien traiter.

Heureusement que nous connaissons des anglo-protestants qui pensent mieux!

L'actualité sous la loupe

MAIS A QUI DONC LA FAUTE ?

Je viens de croiser un ami, excellent homme, bon père, brave patriote que la guigne a plus d'une fois poursuivi sans raison. Ils ne le méritent pas, ni lui, ni les siens.

Comme il convient à quelqu'un qui s'occupe activement de patriotisme et de mouvements nationaux, la conversation glissa vers la conservation de la langue, sa pratique, les obstacles qu'elle rencontre partout.

Mon ami, employé dans un magasin, suggérait dernièrement à un client venu au comptoir écorcher la langue anglaise de lui parler français. La personne en question convint de le faire, mais quand elle revint subséquemment, elle s'adressa au patron et en anglais naturellement.

Ce dernier pourtant, brave homme, à plusieurs reprises eut bien soin de dire à son actif commis: "Parlez français aux clients français, n'ayez pas honte".

Ce marchand pratique et un brin psychologue prend même le souci d'annoncer dans le journal de langue française, le seul en Alberta, dans le but de s'attirer la clientèle des nôtres.

Mon ami donc me signalait que beaucoup de nos compatriotes vont au magasin où il est employé mais qu'ils ne songent pas à parler leur langue maternelle, ou ne le veulent pas. D'autres, bien qu'ils sachent qu'il y a là un employé de leur nationalité capable de leur répondre en leur langue, ne se donnent pas la peine d'aider auprès du patron un compatriote, en le réclamant et se faisant servir par lui.

On est libre d'agir ainsi, je le veux bien, mais quiconque rougit ainsi de son sang, des siens n'est pas digne de son baptême français. Hélas! il y en a malheureusement trop.

Comptez, si vous le voulez, le nombre d'employés Canadiens-français bilingues dans les divers établissements de la ville.

Notez aussi que les maisons, plusieurs d'entre elles du moins, indiquent dans leur annonce paraissant au journal français que l'on peut être servi en français si on le désire.

* * *

Tenez, j'ai présent à la mémoire un petit fait. Je vais vous le raconter et en tirer avec vous la leçon nécessaire et qui en découle d'ailleurs facilement.

Une dame se rend dans un grand magasin de la ville d'Edmonton. Elle achète de la cretonne. Quelques jours après, elle en désire d'autre. Elle retourne au magasin. On lui fait réponse que l'approvisionnement est épuisé et qu'elle doit écrire à Winnipeg.

Elle le fit. Croyez-vous qu'elle se servit de la langue anglaise, bien qu'elle lui fût familière? Non pas. Elle écrivit en français. Le résultat est facile à deviner. La lettre en arrivant là-bas sera remise à un traducteur et c'est infailliblement un compatriote qui, par des centaines de faits de ce genre, peut s'assurer un emploi sûr et rémunérateur.

Pour assurer un rouage français, et il leur faudrait l'assurer, si tous les Canadiens-français se donnaient un jour la peine d'être eux-mêmes, des compatriotes trouveraient au sein de bien des compagnies des postes de confiance.

Puis poussons l'analyse plus loin. Sachant pertinemment l'existence d'un marché parmi les gens de langue française, ces compagnies se donneront la peine d'accorder un service français, des catalogues français, et de faire de l'annonce française dans nos journaux français et l'on sait, sans que j'aie besoin de vous le dire ici, l'importance des revenus financiers pour la survivance du journal qui enseigne la langue, combat pour elle, la conserve, la vivifie, la défend contre tout empiètement, en insuffle l'amour et la fierté à ceux qui ont l'honneur de l'avoir reçue en partage.

Oui tout cela se tient ainsi. Comme le disait un jour Mgr Béliveau, le vaillant archevêque de Saint-Boniface, et cette parole est restée fameuse: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre".

Oui c'est à nous d'en mettre, d'en réclamer, d'en exiger avec politesse et fermeté. C'est à nous de réclamer un compatriote dans les magasins où nous savons qu'il y en a, c'est encore à nous qu'il appartient d'en demander là où on ne veut pas nous en donner. Ce n'est pas aux Anglais qu'il appartient d'écrire en français à certaines maisons grossistes pour leur donner leurs commandes en français. Que dire du procédé suivant qui m'a été conté et dont je certifie l'authenticité! Un vendeur patriote voyageait pour une firme anglaise. Mû par le désir de répandre sa langue françiase, il réclame, de sa compagnie certaine papeterie française, la parution de calendriers français.

Eh bien! savez-vous ce qui est advenu? Les calendriers français ont été relégués au rancart, mis à l'arrière du magasin de façon bien pudique, et l'on n'a presque jamais demandé les formules françaises pour donner des commandes. on ne s'est jamais soucié d'écrire en français.

Voilà un cas concret d'apathie. Je sais que le mot peut choquer, mais que celui qui est si précis dans son vocabulaire daigne m'en fournir un plus approprié.

C'est tout au moins de l'indifférence coupable, qui nous coûte cher en définitive.

Je ne conseille pas le bris des vitres, les esclandres de mauvais goût, mais une fierté de bon aloi.

Un autre exemple pour terminer.

Un compatriote avait de l'assurance dans une compagnie anglaise de l'Ouest canadien. Il avait pris cette assurance, il y a quelques années. Rendu dans l'Ouest, il continuait de transiger avec le bureau de cette compagnie à Montréal. Un jour la compagnie constatant les délais dans la perception des paiements, à cause non pas du retard de l'assuré à acquitter ses primes mais de la distance énorme qui sépare l'Ouest et l'Est, (Cette compagnie est composee de gens d'affaires pratiques, pour qui un délai de quelques jours dans les entrées des sommes dues signifie quelque chose) *offrit* au client un transfert des dossiers de ses assurances à Winnipeg. Mais, ajoutait le surintendant de Montréal, notre bureau-chef de Winnipeg ne vous écrira qu'en anglais car il n'y a pas d'employé français qui y soit attaché.

Le client de la dite compagnie refusa.

Croyez-vous que la compagnie dédaignera longtemps d'entrer trois ou quatre jours plus tôt dans ses fonds pour ce seul *motif*: l'absence d'employé de langue française pour correspondre avec la clientèle qui se sert de cette langue?

N'ayez crainte, ce sont gens qui ont bien trop le sens des affaires pour donner dans ce travers.

Alors, c'est bien opportun de le demander, mais à qui la faute si nous n'avons pas le français que nous avons droit d'obtenir?

N'est-ce pas un gros peu là nôtre?

C'est souvent imputable à notre laisser-aller habituel, à notre désir de passer pour "bons garçons", à notre croyance, non pas avouée mais obscure et latente, que la langue du commerce est celle de la majorité.

Nous aurons le traitement que nous méritons en le disant aux administrations, en le faisant entendre à nos gouvernants quels qu'ils soient. Nous revenons sur une question souventes fois débattue dans notre journal: nous devons écrire en français à Ottawa pour réclamer les multiples brochures distribuées gratuitement pour la plupart. Il faut écrire dans les grandes maisons de commerce par poste et demander leurs catalogues français. Beaucoup de ces compagnies en ont maintenant d'ailleurs.

Si vous savez qu'à tel ou tel endroit un compatriote est employé, manifestez votre satisfaction de le voir là en le demandant pour vous servir.

Par l'ensemble de ces minuscules détails, insignifiants au premier abord, vous créez la vogue du français ou vous la tuez. Vous pouvez être ou vous devriez être un propagandiste de votre langue là où c'est possible.

Si nous avons ce courage, on nous traitera, dans cette province où la majorité protestante n'est pas mal disposée, avec le même respect officieux du moins, dont se félicitent nos compatriotes au Manitoba.

Soyons nous-mêmes et personne, qu'on le sache, ne nous le reprochera.

C'est Rameau, n'est-ce pas, qui, rempli d'admiration pour la minorité franco-canadienne qui avait si glorieusement survécu, disait: "Ah! je sais bien, on ne détruit pas les races quand elles veulent vivre!"

Montrons au Canada entier que la minorité franco-albertaine veut vivre et survivra. Il ne s'agit pas de la survivance boiteuse de notre groupe, mais d'une survivance fière, vaillante, digne, consciente de sa raison d'être. Pas de survivance par entêtement farouche et fanatique, mais une survivance raisonnée.

Pas de survivance par ignorance, mais une survivance dans la connaissance de nos qualités, aussi de nos défauts.

Différents peut-être, mais pas inférieurs: voilà ce que nous pouvons dire de nous à ceux qui nous critiquent.

Ce sera notre faute si demain une minorité est ignorée mais ce sera notre grand mérite si cette minorité a pris les dispositions pour ne pas mourir, mais au contraire pour vivre noblement en pleine possession de toutes ses prérogatives et de tous ses moyens.

Nous le pouvons si nous le voulons.

ZACHEE.

S'ILS ARRETAIENT PARFOIS . . .

S'ils s'arrêtaient parfois, les tramways, comme ce serait commode pour les journalistes. Ainsi, me dit une dame de mes connaissances qui vient de me faire quelques réflexions sur le plaisir immense qu'elle a ressenti à attendre un tramway qui ne venait pas, il arrive qu'après s'être fait attendre il passe tout droit.

Placée dans l'encoignure d'un magasin, elle a dû stationner sous la pluie, sous une pluie froide comme celle qui tombe en avril. Dès qu'elle s'avançait pour prendre le tramway, il filait à toute allure.

Quand les journalistes seront tous riches, ils auront autos comme . . . comme tout le monde, ne fût-ce qu'un modeste Ford, mais d'ici là, n'ayant que le tramway pour tout véhicule, ils portent à la connaissance des édiles d'Edmonton leur désir très humble d'être servis de plus efficace façon par le système de transport du commun des mortels.

R. L.

AUX MEMBRES DE L'A.C.F.A.

Nos membres sont priés de prendre note qu'il y aura assemblée de l'Exécutif, jeudi le 2 mai. Soyons présents.

* * *

A SAINTE-LINA

Disons ici que le petit cercle Sainte-Lina nous a fait parvenir la somme de $10 pour l'Exécutif.

Si tous nos petits cercles répétaient ce geste, il y aurait raison d'être contents; malheureusement en beaucoup d'endroits on n'apprécie peut-être pas à sa juste valeur l'importance et la nécessité de l'Association. Remerciements sincères au secrétaire du Cercle Saint-Lina qui nous fait parvenir ce don de $10. Nous remercions aussi le président, M. Célestin Dumias, qui a aidé au travail du secrétaire. Nous irons visiter ce groupe prochainement de même que celui de Saint-Edouard.

* * *

A LAMOUREUX

Le secrétaire du Cercle Lamoureux, M. E. A. Rocque, nous envoie $8 pour l'Association en plus du montant qu'il nous a déjà fait parvenir. Nous remercions nos amis de Lamoureux de cette activité témoignée en faveur de l'Association. Maintenant que le congrès s'en vient il semble que tous nos cercles se remettent à la tâche avec une ardeur nouvelle. Nos félicitations sincères.

Nos amis ont aussi voté la résolution réclamée par l'Exécutif.

* * *

A BEAUMONT

La soirée de dimanche soir au profit de l'Association a rapporté la somme de $44 et non $43 comme on l'a dit, et nous remercions nos amis de Beaumont de ce succès.

Le docteur J.-L. Petitclerc a adressé la parole, demandé l'union de tous sur le terrain de l'Association soutenue par son journal la "Survivance".

Le secrétaire-général a également dit à la population la nécessité d'une association nationale.

Ont également parlé, M. l'abbé Boucher qui passera la semaine à Beaumont à recueillir des abonnements à la "Survivance", et le R. P. Gaborit.

La soirée fut sous la présidence de M. Emile Clément qui s'est bien acquitté de sa tâche.

* * *

SAINT-CHARLES

Le petit cercle de Saint-Charles ne cesse pas ses activités. Nous recevons aujourd'hui encore un autre membre. C'est M. Georges Hally.

* * *

On constate que cette semaine le Cercle Red Deer a procédé à l'élection de ses officiers. Quel est le prochain cercle à s'acquitter de ce devoir?

Le secrétaire-général,
9664 avenue Jasper.

Aux abonnés de "L'Union"

Ceux dont l'abonnement à "L'Union" était payé recevront dorénavant jusqu'à l'échéance la "Survivance", l'organe officiel de l'"Association canadienne-française de l'Alberta".

Puissent-ils estimer notre journal, y prendre goût et devenir de nos amis fidèles à l'expiration de leur abonnement?

A ceux-là nous souhaitons d'aimer la "Survivance", comme l'aiment et l'apprécient ceux qui sont abonnés depuis sa naissance.

Quelques-uns d'entre ces nouveaux abonnés le seront pour un mois ou deux à peine. Ils obligeraient l'administration en faisant tenir paiement de leur abonnement dès qu'il sera expiré.

Trop d'annonces, n'est-ce pas ?

La semaine prochaine, si nous recevons le papier que nous attendons, notre journal sera publié à huit colonnes vu l'augmentation d'annonces que nous avons à insérer à cause de la disparition de "L'Union".

Ce surplus d'annonces, que nous ne prévoyions pas, nous met dans la désagréable alternative d'offrir à nos dévoués lecteurs, un journal bourré de publicité. Nous les assurons ici que la chose ne se renouvellera plus.

Ceux dont les courriers ne paraissent pas comprendront la raison. Les annonceurs ont mis leur confiance en la "Survivance" depuis le début de notre entreprise.

La semaine dernière, indépendamment des négociations ayant trait à la vente de "L'Union", nous avions décidé de publier une colonne de plus, ce qui représente plus d'une page de matière à lire supplémentaire. Si cet espace ne suffit pas, nous aviserons à autre chose.

Nous nous excusons donc du numéro de cette semaine et du peu de matière à lire que nous offrons en regard des annonces.

Mais, que nos amis prennent patience, le seul journal de langue française de l'Alberta servira de la lecture à ses lecteurs.

De nouveau nous présentons nos regrets.

Si nous recevons à temps le papier commandé, le numéro du 2 mai sera publié à huit colonnes.

Legal

Nous avons eu dimanche dernier la dernière soirée de la saison. Elle eut lieu sous les auspices de la Ligue du Sacré-Coeur. Les ligueurs étaient tous là avec leurs familles, et l'on peut dire que la paroisse entière était représentée. La grande attraction était le grand nombre de prix, dix-huit en tout, dont quatre prix d'entrée. Les principaux donateurs étaient Elizée Lemire, vice-président de la Ligue, avec trois prix, et Mme H. Lefebvre, avec tous les prix des dames, neuf. Voici les noms des gagnants par ordre de mérite: Mlle B. St-Martin, Mmes J. A. Boisvert, A. Coulombe, A. McGee, Mlle S. Proulx, Mme M. Léger, Mlles M. L. Davis et M. Brisson. Messieurs E. Caron, E. Ouellette, P. Montpetit, L. Lefebvre, A. Demers, W. Charrois, A. Montpetit et Ed. Massie. La distribution des prix fut suivie de la vente aux enchères d'un magnifique tableau, représentant les Bienheureux Martyrs, don de Elizée Lemire, et d'une belle lampe à gazoline, don de Jos. Bougie. Puis se déroula le programme du concert avec deux saynètes, "Arthur roulé par Victor" exécuté par Ernest et Louis Lefebvre, et "Un client malcommode" rendu avec un naturel parfait par A. Therrien, A. Dechamplain, E. Lelaidier et Cie. Il y eut un certain nombre d'entractes par Mlles M. L. Davio, C. Davio et M. A. Larose, Mesieurs Jos. Préfontaine, Henri Lorieau et Denis Huot. Acteurs, chanteurs et organisateurs méritent les plus chaleureuses félicitations. La soirée de la Ligue fut un vrai succès.

C'est dimanche prochain qu'aura lieu la dernière partie du concours de smear, suivie de la distribution. Ces prix sont au nombre de dix, et tous de grande valeur. N'oubliez pas de venir. Vous aurez peut-être la chance de rattraper les points ou de gagner des points supplémentaires. Il y aura aussi séance de vues animées.

Eugène Perras est à se bâtir un salon de coiffure. La fondation de ciment est déjà faite. Arthur Dufresne a acheté l'ancien bureau-office de la cour à bois Alberta Cie. Il l'a fait transporté sur un lot adjacent, et

(Suite page 4)

Aux anciens abonnés de "L'Union"

On nous transmet une longue liste de personnes dont les abonnements n'étaient pas acquittés à "L'Union" parfois depuis un an et même depuis plus longtemps.

Nous ne servirons pas le journal gratuitement à ces personnes, il va sans dire. Le présent numéro leur est adressé.

S'ils désirent recevoir le seul journal de langue française en existence en notre province, s'il veulent fournir à leurs enfants un aliment intellectuel français, comme si la "Survivance" leur convient, elle leur sera expédiée sur réception de $2.00 transmis à 9664 Ave. Jasper, Edmonton.

Il n'est pas une personne de langue française qui ne puisse donner $2.00 pour aider une cause nationale, se renseigner et faire acte de solidarité.

Nous attendons votre abonnement. Ce numéro est le dernier que vous recevrez. Notre journal ne fera dans l'avenir que progresser. Assisterez-vous à votre croissance, y contribuerez-vous ou vous contenterez-vous d'un rôle passif, comme c'est le cas pour tant de personnes?

Nous avons cru que vous considéreriez de votre devoir de vous abonner. Avons-nous eu tort?

A Donnelly

Nous recevons aujourd'hui du secrétaire du Cercle de Donnelly de l'A.C.F.A., un rapport qui indique que dans sa première communication il avait oublié de mentionner le vice-président. En conséquence nous répétons la liste des officiers de ce groupe.

Président:
Ed. Riquier;
Vice-président,
G. Paquette;
Secrétaire,
J. E. Lemay.

* * *

A Red Deer

Le Cercle de Red Deer a procédé à l'élection de ses officiers pour l'année courante. Nous en sommes enchantés et nous transmettons à tous nos remerciements et nos félicitations.

On a déjà recruté vingt-cinq membres et on se propose de doubler cet effectif.

Les officiers élus sont les suivants:

Président:
J. B. Despalmes;
Vice-président:
E. Hermary;
Secrétaire-trésorier:
Jean Nobert;
Directeurs:
Mmes E. Rousseau, R. Trudel, O. Nobert.

CHOSES A LIRE

AU COIN DU FEU

Lettre de Montréal

Le milieu

Qu'est-ce que le milieu? Le milieu, vous écriez-vous, mais c'est le centre! Et le dictionnaire vous approuve. On nous le représente tel un petit monsieur bien sage, se tenant à sa place, essentiellement sédentaire, ennemi du mouvement et des exagérations dans un sens ou dans l'autre. Et je crois qu'effectivement il a longtemps fait honneur à cette flatteuse description. Mais voilà que de mot sérieux qu'il était, il est devenu singulièrement fantasque et versatile, si bien qu'il est extrêmement difficile de savoir l'adresse exacte de sa demeure officielle.

Jugez un peu. Hier, dans un tram de la rue Saint-Denis, tapie dans le petit coin de la banquette qu'une énorme dame avait laissé à ma discrétion, j'épiais des voisins d'en face, dans le but peu louable de découvrir quelque chose de désagréable ou de répréhensible, histoire de pouvoir mieux gémir sur les tristesses de l'époque actuelle.

Un couple monte, tant soit peu disparate à première vue. L'homme dépenaillé, l'air grossier; la femme pimpante, l'air pas très comme il faut, mais semblant en un sens soucieuse de sa tenue. Cependant un je ne sais quoi vous avertit que lui, par ses vêteemnts de travail paraît un peu plus mal qu'il n'est, et qu'elle est un peu moins bien qu'elle ne paraît; et on n'est pas éloigné de les trouver égaux dans leur mauvaise éducation.

Ils semblent être en désaccord: L'homme bougonne à mi-voix et tout à coup lance plus haut une expression malsonnante. "Mon Dieu", dit la dame, (elle éveille l'idée d'une petite bonne de la rue Sherbrooke qui aurait accepté les avances d'un ouvrier de la rue Panet, et qui se croirait de bonne foi en mauvaise compagnie). "Parle donc moins fort, tâche donc d'avoir un milieu".

Vous voyez, pour cette dame, avoir un milieu consiste à ne pas crier de grossières injures à la face des gens mais bien de les glisser doucettement à l'oreille. Et vous croyez peut-être qu'elle est unique en son genre? Ecoutez ce papa qui morigénant son mauvais sujet de fils, l'engage à éviter les sottises par trop scandaleuses. A son avis, le jeune homme qui tient son milieu, c'est celui qui peut fort bien accumuler faute grave sur faute grave, tout en se gardant soigneusement de nuire à la position sociale ou au commerce de son auteur, et partant à son propre bien-être futur.

Et la jeune fille qui semble vouloir défier le genre humain de découvrir la couleur originaire de son teint et de ses cheveux, qui danse du matin au soir ou mieux, du soir au matin avec des individus douteux dans des salles non douteuses, savez-vous ce qu'elle fait? Non? Je vous le donne en cent. Elle tient son milieu. Parfaitement! Il paraît qu'il y en a de pires.

Et Madame Machin qui dépense en un jour ce que son mari gagne dans un mois. Savez-vous ce qui compromet son budget d'une façon aussi alarmante? C'est le milieu! Et le petit Chose qui a été condamné l'autre jour pour avoir volé son patron? C'est une victime du milieu.

Et ainsi de suite. Si bien que si l'on devait juger par l'application qu'on en fait actuellement, la définition du mot milieu serait: endroit indéterminé qui sans atteindre les extrêmes extrémités s'éloigne irrévocablement du centre.

LAURETTE S.

Propos féminins

La marque de la vocation

Voulez-vous donc savoir si vous avez la vocation au mariage? Voyez si vous avez le courage de vous sacrifier et de mettre votre bonheur à faire celui d'un autre. Si oui, marchez; sinon, restez comme vous êtes.

Je vous disais tout à l'heure, que mes paroles vous laisseraient incrédules, ai-je tort? Chacune de vous connaît autour d'elle plus d'un ménage malheureux, mais chacune de vous se dit aussi: quand mon tour viendra, je saurai mieux choisir, car chacune trouve son Roméo ou son Adélard, un prodige de perfection. Je le souhaite, mais prenez garde, rappelez-vous: dans le sac, il n'y a qu'une anguille contre deux serpents. Ne vous laissez pas éblouir par la belle mine, les manières élégantes, par le joli plumage. N'achetez pas un livre pour sa reliure, ou un tableau pour le cadre: il y a de bien vilaines choses dans un livre à tranche dorée, il y a des croûtes dans certains cadres dorés. Regardez le caractère plus que la mine et surtout plus que le portemonnaie; on n'épouse pas un coffre-fort, les cambrioleurs le forcent. Regardez à la bonne conduite, aux bonnes moeurs et prenez pour devise: un chrétien ou personne. Ne vous contentez pas de belles promesses; avant le mariage, votre ami vous donnera des promesses aussi facilement que des baisers. Mais entre promettre et tenir il y a de l'espace. Exigez que votre futur se corrige avant le mariage, (pas de profession avant le noviciat); s'il n'a pas le courage de le faire alors, il ne le fera jamais; durant le temps de la fréquentation, vous êtes à votre maximum d'influence, vous ne ferez que baisser après. Vous connaissez ces jolis vers, c'est une femme qui parle:

"Tant qu'ils ne sont qu'amants, nous sommes souveraines
"Et jusqu'à la conquête, ils nous traitent en reines,
"Mais après l'hyménée, ils sont rois à leur tour."

Mort de Mgr A. Coudert, O.M.I.

De Colombo, le 1er avril, on annonce la mort de Mgr Antoine Coudert, à l'âge de 68 ans.

Né à Manglieu (Puy-de-Dôme), Mgr Coudert entra dans la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée et fut ordonné prêtre en 1886. Il partit pour l'île de Ceylan et, à l'âge de 37 ans, il fut nommé évêque de Balanée et coadjuteur de Mgr Melizan, archevêque de Colombo. Il lui succéda en 1905 et poursuivit son oeuvre d'apostolat selon sa devise: "Les pauvres sont évangélisés."

S. G. Mgr Hickey est en Europe

Nous annonçions la semaine dernière le départ de M. Elphège Daigneault, ex-directeur de la "Sentinelle", à destination de Paris où il doit rendre visite à son beau-frère, M. Gaulin, consul de New-York à Paris. Il a dit aux journalistes son intention de se rendre à Rome à l'occasion de l'année jubilaire.

Les journaux soulignent que S. G. Mgr Hickey vient également de s'embarquer pour l'Europe.

* * *

New-York.—Mgr William-A. Hickey, évêque du diocèse de Providence, R.I., s'est embarqué à bord du paquebot "Conte Biancamano", qui a quitté le quai 95, North River, pour Naples.

Mgr Hickey est accompagné par M. l'abbé Georges Bédard, vicaire à la paroisse du Précieux-Sang de Woonsocket, et David-B. Lovell,Jr., un neveu de Sa Grandeur, qui a obtenu son diplôme d'avocat la semaine dernière et qui est attaché au bureau de Patrick-P. Curran.

Le départ de Mgr Hickey s'est effectué paisiblement sans cérémonies particulières.

Une prédiction de Pie IX

La "Croix", de Paris, dans son numéro du 27 février 1916 (il y a exactement treize ans), publiait les lignes suivantes:

"Prédiction faite par S. S. Pie IX, en 1873,

" . . . Les Prussiens envahiront, de nouveau, le territoire français. Prises à l'improviste, les armées françaises subiront de cruelles pertes; mais, grâce à des alliances inattendues, elles finiront par prendre une revanche terrible qui leur rendra plus que le terrain perdu en 1870. L'indépendance du Saint-Siège sortira de cette nouvelle guerre."

Cette prophétie n'était que la reproduction d'un article du "Journal de l'Ain", paru le 13 juillet 1880, et tiré d'un ouvrage intitulé: "Prophéties", par l'abbé Thollon.

Les mains musiciennes

Oh! les grâces patriciennes
Des belles mains musiciennes
Sur les claviers de clair ivoire!
Des belles mains impérieuses
Qui vont, fines et sérieuses,
De la note blanche à la noire!

Qui vont souvent en gestes vagues.
Qui nimbent les éclats des bagues,
Réveiller les gammes muettes,
Et leur faire chanter des choses
Que retiennent les lèvres closes
Des amantes et des poètes!

Les belles mains ingénieuses
Qui traduisent, harmonieuses,
En rythmes sonores et tendres,
Les amours dont les âmes rêvent,
Et comme des vents les soulèvent
Pour les laisser tomber en cendres!

Les belles mains que ma tendresse,
En un vol de baisers, caresse
De la note blanche à la noire,
Sans que jamais, hélas! ma bouche
Ne les effleure ni les touche.
Tant vite elles vont sur l'ivoire!

Albert LOZEAU.

La vraie manière

Un peu dans tous les pays, la propagande protestante répand des pamphlets qui sont des tissus de calomnies perfides contre l'Eglise catholique.

Dans une conférence à Rome, sur ce sujet, Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, dit que, devant une telle propagande, le catholicisme a le devoir de se défendre énergiquement.

Mais, comme moyen de défense, Mgr Besson ne recommande pas la polémique: il la croit généralement inutile et souvent inopportune.

Il rappelle que les plus grands apôtres des temps modernes, saint François de Sales et saint Pierre Canisius, ont remporté leurs plus beaux triomphes, grâce à l'exposition claire, mais charitable, de la doctrine catholique, et qu'ils ont traité les protestants avec une bienveillance qui a parfois scandalisé.

Il recommande instamment de n'être jamais injuste envers l'adversaire, de ne pas lui imputer des torts qu'il n'a pas, de ne pas dénaturer sa pensée: si nous voulons combattre ce que nous considérons, comme l'erreur, instruisons-nous et instruisons solidement les autres de ce qui est la vérité.

Pas de chronique

Les lectrices ne trouveront pas ma chronique cette semaine à l'endroit habituel. Elle est remplacée par la "Lettre de Montréal". L'abondance des matières et la surabondance d'annonces dû à l'absorption de "L'Union" par la "Survivance" ne m'autorisent pas cette semaine à insérer ma prose.

Quand notre journal aura pris un peu de volume, ce qui ne saurait beaucoup tarder maintenant, ces contretemps ne se produiront plus.

A la semaine prochaine.

G.

Roman de la "Survivance"

La Sève Immortelle

par LAURE CONAN

"Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes."
(Garneau)

12 (Suite)

Quand Monsieur de Tilly arriva à l'Hôpital Général, on était à souper. Les officiers anglais prenaient leurs repas avec les autres officiers blessés, et la bonne tenue dont tous se piquaient à table, les égards, les attentions que chacun avait pour ses voisins adoucissaient les rapports journaliers entre ces hommes qui s'étaient si longtemps combattus.

Ce soir-là, Monsieur de Tilly pria son infirmier de le servir à part. Il ne se sentait pas en état de supporter les conversations banales. Le départ de M. de Lévis et de "La Marie" l'avait tant ému, qu'il n'aurait pu en entendre parler.

Une fumeuse chandelle de suif éclairait faiblement sa chambre quand il y entra. Epuisé, il se jeta sur son lit, mais il était bien loin d'avoir envie de dormir.

Trop de sentiments l'agitaient. La visite aux champs de bataille l'avait ému jusqu'aux moelles. L'adieu de Lévis aux morts résonnait en lui . . . A travers les couches de terre, il revoyait ses compagnons d'armes qui, bientôt, seraient poussière et cendre. Le souvenir des longues marches, des portages, des fatigues lui revenait, accablant.

—M. de Vaudreuil n'exagère pas, pensa-t-il; pour garder le Canada à la France, les Canadiens ont fait plus que l'homme ne peut faire.

Son âme s'en alla vers Thérèse. Sur ses belles mains pâles, il aurait voulu poser sa tête douloureuse. Elle ne pouvait pas souffrir ce qu'il souffrait. Il le comprenait. Sa vie avait ailleurs ses racines. Mais, qu'il la sentait tendre, compatissante, généreuse, aimante, capable de tous les sacrifices, de tous les héroïsmes. Que sa pitié lui était douce. Auprès d'elle, il oubliait tout ce qu'il avait encore à endurer . . . il avait la sensation qu'une tendresse céleste l'enveloppait, l'enlevait à toutes les douleurs, à toutes les misères. Serait-elle la même avec lui quand ses forces seraient revenues . . . quand il serait parfaitement rétabli? Il songea aux obstacles qui les séparaient . . . à cet espoir vague, sans raison, qui le soutenait, et se dit:

—La plus grande folie de l'homme, c'est de croire que les choses arriveront parce qu'il le désire.

Il ferma les yeux pour s'endormir et revit le départ de "La Marie" . . . la France qui s'en allait avec la lumière et la beauté du jour, et une noire tristesse l'envahit.

—L'homme n'a que des rêves, murmura-t-il, se répétant la parole de Lévis. Mais, à cette amère pensée, un lointain souvenir de sa mère se mêla.

Il la revit, jeune, rieuse, regardant de floconneuse graines que le vent emportait:

—Regarde, mon petit Jean, lui avait-elle dit, en l'enlevant dans ses bras, regarde ces graines ailées; le vent va les prendre et les porter où Dieu veut voir un peuplier. Ces petites graines, elles renferment des arbres, beaucoup de grands arbres, des forêts peut-être.

Ces mots avaient fait travailler son cerveau d'enfant. Il s'en souvenait bien, et, comme au temps où sa mère lui apprenait ses prières, Jean de Tilly joignit les mains, récita le Pater et l'Ave et s'endormit.

X

Le Gardeur de Tilly trouvait que son blé venait admirablement bien. Il le voyait croître avec un plaisir chaque jour plus vif. Regarder son champ lui faisait oublier toutes ses fatigues. Les beaux épis se formaient, ils allaient mûrir; quelques semaines encore, et les gerbes empliraient sa grange. Le Gardeur entendait le bruit des fléaux résonner dans l'aire; il respirait l'odeur du bon pain chaud, et son coeur s'attendrissait à la pensée de la joie de ses petits enfants. Il les voyait mordre dans le pain de toutes leurs belles petites dents.

—Si Guilemette n'était pas venue, pensait-il, je n'aurais pas eu de blé à semer, ni un cheval pour labourer.

Du plus profond de son coeur, il bénissait Mademoiselle de Muy et le lieutenant Laycraft.

Mais une inquiétude se mêlait à sa reconnaissance. Il craignait que le jeune Anglais ne fût sérieusement amoureux. Il comprenait que la bienveillance d'un heureux naturel ne suffisait pas à expliquer sa conduite envers sa famille. Cette inquiétude s'accrut quand l'officier vint le rencontrer à son champ pour lui dire que Madame de Tilly pouvait réintégrer son domicile . . . que le manoir était libre.

Ce fruste manoir, au toit aigu, n'était qu'une longue maison solide, entre une cour gazonnée et un vaste jardin qui sentait fort le sauvage. Etroite et basse, mais bien située, cette maison de pierres uniformes, noyées dans le ciment, ne manquait pas d'un certain charme.

C'est par un beau soir de la fin de septembre que la famille de Tilly en reprit possession. Tous se trouvaient bien favorisés, et quand la flamme brilla dans la vieille cheminée enfumée, Madame de Tilly pleura de joie.

Comme bien d'autres, aux jours de l'invasion, elle avait vécu dans les bois. Se retrouver chez elle lui était un contentement indicible, et, plongée dans son ancien fauteuil à oreilles, dans la clarté tremblante de la flamme, elle pensait:

—Maintenant, je puis espérer revoir mon Jean. Le docteur permettra bien qu'il vienne.

Et les yeux de Madame de Tilly se tournaient vers Québec.

Ce soir-là, au manoir, on soupa presque joyeusement, et après le chétif repas, l'invalide resta longtemps devant l'âtre, et, dans sa reconnaissance, dans sa pitié profonde, elle pria ardemment pour ceux qui étaient à la recherche d'un abri et d'une bouchée de pain.

Jusqu'à la Baie Saint-Paul, sur la rive nord, depuis l'Islet jusqu'à la Rivière-Ouelle, sur la rive sud, les troupes anglaises avaient brûlé les maisons. Les familles n'avaient d'autre toit que le ciel et la feuillée . . . on ne savait ni où travailler, ni où se reposer, ni où vivre, ni où mourir.

Jean de Tilly apprit avec joie que sa mère était rentrée dans sa maison. C'est son cousin, le major de Muy, qui lui apporta cette bonne nouvelle.

—Maintenant, mon cher enfant, ajouta l'officier, si le docteur Fauvel le permet, à la première belle journée, je viendrai vous prendre pour une petite promenade à Saint-Antoine. Je suis à peu près sûr d'avoir un cheval, et vous savez que les voitures ne manquent pas à Québec . . . Dieu sait s'il me tarde de revoir ma fille, j'attendrai un beau jour.

Les yeux sombres de Jean rayonnaient.

(A suivre)

"La Sève Immortelle" est en vente à la Librairie d'Action Canadienne-française Ltée, 1735, rue St-Denis, Montréal, Québec.

Prix: 0.75

LANCEMENT DE QUATRE NAVIRES DE GUERRE

L'on a procédé à la mise à l'eau de ces quatre unités françaises dans le port de Lorient.—Un événement.

Lorient.—Un événement, certainement unique dans les annales maritimes, vient de se produire au port de Lorient: la quadruple mise à l'eau de bâtiments actuellement en achèvement dans la grande forme de construction de Lanester, où, déjà, virent le jour, en ces dernières années, les croiseurs "Lamotte-Picquet" et "Tourville".

A la marée du soir, le croiseur mouilleur de mines "Pluton", les grands sous-marins "Henri-Poincaré" et "Poncelet", le torpilleur d'escadre "Aventurier" prirent possession de leur nouvel élément, et ce fut une magnifique journée pour la marine française, en même temps que le port de Lorient enregistrait un grand succès.

Dans le programme naval qui a vu l'adoption de nouveaux types de bâtiments issus de la guerre et des précieux enseignements qu'elle a fournis à la technique navale, le croiseur "Pluton" représente une formidable puissance défensive.

C'est, en effet, le premier navire de ce type que possédera la marine française. Il n'est pas sans rappeler le croiseur "Adventure", mais si celui-ci dépasse de 2,000 tonnes son similaire français, par contre, le "Pluton" aura une plus grande vitesse, 30 noeuds contre 27 noeuds au croiseur britannique.

Pour la première fois le port de Lorient a été chargé de la construction pour laquelle il n'était cependant pas préparé. Les deux sous-marins "Henri-Poincaré" et "Poncelet" ont pour prototype le "Redoutable" en essais à Cherbourg. Ces deux sous-marins de première classe, bien conçus, bien armés, sont capables de soutenir de longues croisières.

La quatrième unité qui a été mise à l'eau à la même heure est un torpilleur d'escadre, l'"Aventurier". Il a subi une complète refonte, et c'est ainsi que l'"Aventurier" qui, pendant la guerre, se distingua à la division de Bretagne notamment, pourra, aussitôt revenu à l'élément liquide, commencer ses essais et faire très brillante figure à l'escadrille des dragueurs de Toulon, à laquelle il est destiné.

Une enquête sur les 8 heures en Alberta

L'hon. J. E. Brownlee, premier ministre de la province d'Alberta, a déclaré à la législature au début de mars que son gouvernement n'avait pas l'intention de déposer au cours de cette session un projet de loi sur les huit heures. La situation industrielle va cependant faire l'objet d'une étude approfondie au cours de l'année qui s'en vient, et les industries vont être exminées tour à tour afin d'élucider certains points restés incertains, notamment, le caractère saisonnier de certaines industries qui se croient menacées par les huit heures. L'une des principales raisons qui ont poussé le gouvernement à se décider en ce sens, a expliqué le premier ministre, c'est que la concurrence est très âpre entre quelques villes des provinces de Saskatchewan et d'Alberta, et vu que les huit heures n'existent pas en Saskatchewan, leur adoption en Alberta mettrait les employeurs de cette province dans une situation désavantageuse. Les organisations ouvrières de la province ont demandé dernièrement au gouvernement d'adopter une législation analogue à la loi de Colombie britannique sur la durée du travail.

Une lettre intéressante

Nous lisons la lettre suivante adressée au journal U.F.A. par M. T. Wik, de Bonnyville.

Nous la traduisons et nous la soumettons à nos amis de Bonnyville en leur demandant de nous faire parvenir des renseignements précis sur les affirmations faites. Les affirmations sont-elles vraies?

* * *

The U.F.A.,

Au rédacteur du U.F.A.,

Quand nous prenons connaissance des changements suggérés à notre système scolaire par le ministre de l'éducation, il nous est permis de conclure que des améliorations sont nécessaires, en particulier dans le district du nord.

Nous avons eu, et nous pouvons encore trouver des instituteurs ici qui sont supposés enseigner l'anglais aux élèves et qui sont incapables de parler l'anglais eux-mêmes. La même réflexion s'applique à nos commissaires à la commission locale. En quelques districts les commissaires sont incapables de parler anglais, de le lire ou de l'écrire.

Quelle satisfaction pouvons-nous attendre d'un système comme celui-là? Les taxes seront peut-être plus élèvées, en particulier dans les nouveaux districts où les défricheurs ("Homesteaders") ne viennent que d'arriver, et il se peut aussi que cela les éloigne de la terre, mais on pourrait remédier à cela, de sorte que nous ne pouvons que dire, le plus tôt nous aurons un changement mieux ce sera.

N.D.L.R.—Ce correspondant affirme. Dans l'intérêt de nos écoles une telle affirmation devrait être démentie, si elle est fausse. Si elle ne l'est pas, il faudrait alors demander aux autorités compétentes pourquoi elles ne nous aident pas à obtenir des instituteurs ou institutrices compétents? La réponse est aux citoyens de Bonnyville.

Est-ce vrai que des instituteurs ne savent pas un mot d'anglais? est-ce vrai que cela existe? Nous en doutons mais nous le répétons nous laissons la réponse à nos amis de Bonnyville.

Catholiques, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous aidez à vos adversaires.

Tarif postal réduit à trois sous l'once

Par suite d'une entente entre la France et le Canada le tarif postal entre les deux pays a été réduit de huit sous à trois sous l'once. Les negociations duraient depuis quelque temps entre M. Jean Knight, ministre de France en Canada, et le gouvernement canadien. L'hon. M. Veniot, ministre des postes, partira sous peu, avec son sous-ministre, M. Gaboury, pour la France, où l'entente sera ratifiée.

Le nouveau tarif entre en vigueur le premier mai 1929. Il améliorera les communications entre les deux pays. Le Canada avait déjà réduit le tarif postal entre le Canada et la Grande-Bretagne, et réduit à deux sous le tarif postal domestique.

Les funérailles du Dr Edwards

Kingston, Ont.—Les funérailles du Dr J. W. Edwards, le fameux chef orangiste, ont eu lieu lundi dernier à Kingston. Sa dépouille mortelle fut déposée près de la tombe de John A. MacDonald qui, on le sait, fut aussi un chef orangiste bien admiré du docteur Edwards. Il fut inhumé dans le cimetière de Cataracoui. La ville de Kingston n'a pas été témoin de telles funérailles depuis trente-huit ans.

De la capitale, des centaines de députés ou sénateurs étaient présents, venus sur un train spécial. Le chef conservateur R. B. Bennett, le général A. D. McRae, organisateur conservateur, l'hon. R. J. Manion, dirigeait le groupe des conservateurs. L'hon. H. E. Spencer, de Battle River, représentait les libéraux et A. M. Carmichael, de Kindersley, progressiste, étaient également présents, de même que le premier ministre G. H. Ferguson, de l'Ontario, J. R. Cook, W. D. Black. Trois mille orangistes assistèrent aux funérailles, pour rendre un dernier hommage à celui qui avait été l'un des grands maîtres les plus estimés de la secte d'Orange.

Tout ça . . . pour rien

Nashua, N.H.—La police de Nashua apprit une leçon de chimie élémentaire. Elle apprit que l'eau ne brûle pas. Avec leur enthousiasme ordinaire, les agents de l'escouade des liqueurs se mirent à l'affût à la frontière de la ville pour rencontrer deux contrebandiers de Worchester. Ils arrêtèrent deux hommes dans un auto qui contenait deux petits barils et plusieurs bidons. En dépit de leurs protestations à l'effet qu'ils n'avaient commis aucun crime, les citoyens du Massachusetts furent conduits au poste. Aux quartions généraux, les visiteurs protestèrent que ce n'était pas de l'alcool. "Huh!" répondit un agent. On en fit alors l'expérience. Le liquide ne sentait rien; il ne goûtait pas l'alcool. Brûlerait-il? Ils l'essayèrent. "Non!" Que pouvait-ce être? se demandèrent les agents. Ils décidèrent enfin que ce ne pouvait être autre chose que de l'eau et les "contrebandiers" furent remis en liberté, se réjouissant beaucoup du tour joué aux agents.

CHOSES DE FRANCE

AU SOIR DE L'APOTHEOSE

Minuit, heure des crimes! La petite ville de Pons s'endort, ivre et lasse d'éloquence, de musique et d'orgie. La place de la République est déserte. Des mâts, aux drapeaux souillés, aux guirlandes desséchées, restent seuls debout, comme des sentinelles immobiles, autour d'une statue à laquelle les feux des lampions mourants, trouant de clartés fugitives l'obscurité de la nuit, donnent un aspect sinistre. Au cimetière proche, une ombre, un squelette a soulevé la pierre d'un tombeau; il s'est avancé d'un pas rapide et ferme, il a grimpé sur le piédestal, et fixant la statue d'un regard profond et étrange, il a dit:

"Combes, à nous deux maintenant! Tu es *mort*, je suis *mort*, et la vérité seule convient aux morts. Regarde-moi comme je te regarde. Les âmes des morts se compénètrent. Pour elles, plus de voiles, plus de secrets. L'encens, la flatterie des humains ne troublent plus leur vision. Tu me connais. *Je te connais* aussi, dans la profondeur de ton être. C'est pour te le dire que je suis monté près de toi. Ecoute:

"Combes, Herriot t'a menti: tu ne fus ni beau, ni grand, ni noble; tu fus vil, abject, infâme! Sous ton physique de petit vieillard sournois, au front fuyant, aux yeux méchants, ton nez d'oiseau de proie, et ta moustache hirsute, tu cachais l'âme de haine d'un renégat.

"Ton oeuvre fut une oeuvre de haine. Et la haine, vois-tu, n'entre pas au royaume de l'immortalité.

"Te souviens-tu de ce bon vieux prêtre, ton oncle, qui te recueillit sous son toit, t'éduqua, t'éleva comme son fils? Tu admirais son dévouement, sa générosité, sa vertu et tu semblais l'aimer. Comme lui, tu voulus devenir l'oint du Seigneur, tu revêtis la livrée des clercs, et sur les marches de l'autel, tu juras que désormais le Christ serait ton héritage. Qu'as-tu fait de ta promesse? Le Christ et son Eglise sont devenus ton héritage, comme la bourse du voyageur celui de l'escarpe et de l'assassin. Cette Eglise, ce prêtre, à qui tu dois de savoir ce que tu sais, et 40,000 autres de ses confrères, tu les as dépouillés. Tu as déchiré à toi seul un contrat bilatéral, solennel et séculaire. Tu as fait main-basse jusque sur les testaments des morts. D'autres peut-être . . . mais toi? . . . Non, ce n'était pas à toi de commettre pareille ignominie! Tu as plongé le poignard dns le sein qui t'a élevé, tu as souillé de tes crimes la maison qui t'avait recueilli. Combes, tu fus abject!

"Tu as fait plus; écoute encore. La haine est une passion jamais assouvie dans le coeur d'un renégat. Cette foi de tes pères, qui *demeura malgré toi* en toi-même, pour être ton châtiment et ton remords, tu voulus l'arracher de l'âme des petits enfants. Oh! Combes, souviens-toi! Souviens-toi des assauts des églises, des cambriolages des couvents, de cette multitude de religieux et de reliigeuses spoliés, jetés dans la rue, condamnés à l'amende, à la prison, à l'exil, parce qu'ils portaient sur la poitrine la croix du Christ, que tu baisais autrefois avec amour, et parce qu'ils apprenaient aux enfants de France cette religion sans laquelle la vie demeure sans explication, sans consolation, sans espérance! Rappelle-toi ces 17,000 établissements congréganistes, ces 2,000 orphelinats et écoles professionnelles, vidées de leurs 1,537,000 élèves et remplacées, tu le sais maintenant, par quoi, par l'école de la négation et de la stérilité. Dans le silence et aux clartés de l'éternité, entre nous, les morts, qui ne pouvons faire taire la vérité, sous le regard de ta conscience et à la face du ciel, avoue-le, Combes, tu fus infâme!

"Vois, comme tout se tient dans la vie. Renégat de ton Dieu, tu le devins de ta patrie. Le voeu que tu avais prononcé et que tu n'eus pas le courage de remplir, envers le Christ et son Eglise, tu l'as émis et tu l'as accompli envers Satan et sa Loge maçonnique. Dès lors, tu ne fus plus que l'instrument de la secte infâme. Tu perdis tout honneur, tout respect de toi-même, tu tombas dans la plus immonde des abjections. La délation devint ton principe de gouvernement. Tu fis épier par des mouchards les déportements des officiers, des magistrats, des fonctionnaires, leurs sentiments intimes, ceux de leurs femmes et de leurs enfants, et muni de tes fiches de Carthage, tu désorganisas l'armée, rempart de la patrie, tu brisas sans pudeur, sans justice, sans humanité, les 12,000 meilleurs serviteurs du pays, parce qu'ils croyaient en Dieu. André, Percin, Deigné, Vadécard, le capitaine d'habillement Pasquier, le caporal bottier, le délégué cantonal, le franc-maçon aubergiste gravitèrent pour ton opprobre autour de toi. Il fallut la gifle de Syveton sur la face d'André, pour ébranler cet échaffaudage d'ignominies. Mais le mal était immense; la guerre nous surprit en pleine réparation; 1,500,000 cadavres furent la rançon de ton crime. Cette gifle, tu l'as reçue à travers André, elle est restée incrustée sur ton visage; toute l'éloquence d'Herriot y a coulé sans l'effacer. Tu la portes et tu la porteras éternellement. Tiens, je la vois brûlante encore, sous ton masque d'airain. Ne récrimine pas, porte silencieux la cicatrice indélébile de la honte.

"Voilà ce que tu fus, voici ce que je suis: en apparence une ombre, en réalité une force. Je suis un symbole, une synthèse, comme toi-même tu l'es devenu aux yeux de tes adorateurs d'aujourd'hui. Je suis la force du bien, comme toi la force du mal. Entre nous le duel est engagé, un duel sans merci. La lutte ne sera pas longue. Vois, tu es seul. Sur la terre tu disposais pour vaincre, des puissances matérielles et brutales, et tu as cru définitif un triomphe éphémère. Mais au sein de l'éternité, la puissance morale, seule compte. Où sont tes amis, où sont tes défenseurs? Tu ne vis plus que dans leur souvenir qui ne demeure qu'un jour comme toutes les choses humaines. Tandis que moi . . ., regarde. Ne vois-tu pas voltiger autour de moi l'âme même de la France, dans ce qu'elle a de pur, de généreux, de sublime. N'entends-tu pas les plaines de ces pauvres petits qui réclament dans les écoles la présence de Dieu qui s'est fait enfant pour vivre avec eux et blanche hostie pour se donner à eux; les gémissements de ces malades, ces infirmes, ces moribonds qui demandent en vain dans les hôpitaux, les consolations de Celui qui a dit: "Vous qui souffrez, venez à moi!" N'entends-tu pas cet accord unanime de tous les bons Français, et du gouvernement lui-même déclarant que les religieux, tes anciennes victimes, sont nécessaires au rayonnement intellectuel de la France; et surtout des anciens combattants, tes victimes, elles aussi, qui ne veulent plus d'un régime de délation, d'inégalité, de haine et de guerre civile entre les citoyens? Eh bien! je suis porté par toutes ces forces morales de la France, je suis constitué leur défenseur et leur vengeur, et je me dresse contre toi.

"Je suis la justice. J'ai pesé tes oeuvres et tes desseins. Je les ai trouvés abominables. Sur la terre, on peut te pardonner; on peut même te glorifier dans le bronze et l'airain. Ici, tu n'as droit qu'à la Justice et voici mon arrêt:

"Combes, qui as renié ton Dieu, qui as volé son Eglise, ses prêtres, ses Congrégations, qui as fait pleurer des enfants et des femmes et qui as mis autour de ta poitrine une triple cuirasse d'airain, pour demeurer insensible à la pitié; Combes, qui as rendu impossible au juge que je suis, le pardon des offenses; Combes, qui as désorganisé l'armée et la patrie, qui es responsable de la plus horrible des hécatombes, toi qui fus le plus grand malfaiteur de l'âme française; toi pour qui il eût mieux valu de n'être jamais né, sois maudit!

"La vraie France te renie; l'immortalité te réprouve!

"Périsse jusqu'à ton souvenir!"

On entend un grand bruit . . . Sur le piédestal, gisent lamentables les débris épars de la statue. L'ombre est rentrée dans son tombeau. L'Angélus tinte au clocher de l'église.

"La Croix".

> En face de l'anglais, le latin est un vieux chien de garde, qu'il faut soigner, nourrir et caresser—R. de Gourmont.

Ce qui se passe en Alberta

> Pour un peuple, changer de langue, c'est presque changer d'âme.
> Gaston Paris.

Coin des

BONNES AMIES

Grande préoccupation dans le Cercle des Bonnes Amies! Elles projettent une soirée pour la fin de mai. Il y en aura pour tous les goûts: de la musique, du chant, et quelques artistes ont bien voulu prêter leur talent pour vous égayer en jouant une jolie petite comédie.

Vous savez tous que les Bonnes Amies excellent dans l'art de divertir les gens. Cela se comprend . . .

* * *

Quel beau dimanche! Et notre Bonne Amie partie pour se récréer à Picardville. Mais pendant qu'elle se divertit, la température fait la moue. De la pluie . . . de la boue . . . mais il faut se rendre à Edmonton! notre courageuse se met en route. Quel voyage! . . . Notre jeune fille est de retour, mais lundi matin Mlle Gertrude Baril n'était pas à son bureau.

Dame Rumeur ne peut jamais se taire. Elle nous apprend qu'une Bonne Amie nous quitte . . . pour quelqu'un.

Les Jeunes Canadiens

Je ne sais si c'est la même Dame Rumeur, mais il parait qu'un des Jeunes Canadiens se lance dans le conjugo . . Est-ce avec cette Bonne Amie?

Le 1er avril a eu une influence assez profonde sur l'un des nôtres. Je ne sais si l'on peut dire qu'il est farceur? Voici ce qui est arrivé:

L'autre jour Arthur Brodeur m'accoste: "Sais-tu quels sont les poissons les plus paresseux?

—? ? ?

—Non, hein! . . . Eh bien ce sont ceux qui se reposent sur les bancs . . de Terreneuve!

Jiji.

Villeneuve

Comme il était annoncé, les paroissiens de Villeneuve ont donné dimanche dernier leur grand concert. Devant une salle plus que comble un magnifique programme s'est déroulé dans un ordre parfait. Nos jeunes acteurs tous de la paroisse ont tenu leurs auditeurs sous le charme de leur jeune talent et de huit à douze l'attention a été captivée sans un moment d'ennui. Le concert était sous la direction de nos trois jeunes maitresses d'école et l'on peut dire qu'elles n'ont rien épargné pour le rendre intéressant; la partie française comme la partie anglaise ont rivalisé d'entrain et il serait difficile de dire laquelle l'a remporté de même qu'il serait difficile de mentionner des noms et des détails si ce n'est le nom de M. J. Jacob dont le beau talent de violoniste est toujours au service des oeuvres d'Eglise.

Le résultat a été magnifique. $130.00 pour notre église ce qui nous permettra d'améliorer l'état de notre salle; notre situation à Villeneuve est difficile car notre nombre est petit et nos charges sont les mêmes que dans une paroisse plus grande, aussi nous sommes heureux quand nos amis du dehors viennent nous aider. A ceux qui sont venus dimanche nous disons merci, et aux acteurs et organisateurs tous nos compliments.

Mardi, le 17 courant, était célébré dans l'église de Saint-Pierre à Villeneuve le mariage de M. Euclide Blais et de Mlle Lina Ouimet. Une foule nombreuse de parents et d'amis s'étaient donné rendez-vous à l'église décorée comme aux jours de fête et M. le curé Clermont bénit le mariage de ces deux excellents paroissiens.

Le départ de Mlle Ouimet privera la paroisse d'une de ses enfants les plus aimables et des plus dévouées.

Durant la grand'messe chantée par le choeur de chant au complet, M. Gobeil rendit un beau cantique de circonstance.

Aussitôt la messe terminée, après les adieux d'usage et les compliments fleuris, la famille se rendit à l'hôtel Corona où un magnifique dîner attendait les invités, sans oublier le prêtre qui bénit la table. Et les chants suivirent la mariée, la première, mais nous n'entendrons plus sa belle voix qui manquera à nos fêtes.

Tout alla vite, car à une heure le train attendait nos jeunes époux pour leur voyage de noce jusqu'à New-York. Les amis étaient tous là au départ du train et c'est au milieu de la joie et des voeux mais aussi de quelques larmes que le train emporta ceux que nous avons tant aimés.

Correspondant.

Collège des Jésuites

Le mardi, 16 avril, un groupe d'élèves est allé jouer une petite séance à l'orphelinat d'Youville de Saint-Albert.

Le dimanche suivant, le Cercle Grandin de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française allait à son tour jouer une séance à Morinville. Les acteurs de Syntaxe leur prêtèrent leur concours.

Nous avons eu le plaisir d'apprendre que Howard Sorensen, ancien élève de notre collège et diplômé de notre cours commercial, doit prendre part aux semi-finals du concours oratoire de la Colombie Britannique. Après avoir terminé son cours commercial à notre collège, Howard Sorensen est allé faire son cours classique au collège Saint-Louis de New Westminster, où il est aujourd'hui élève de Méthode—onzième grade.

Nous avons reçu récemment la visite de MM. les abbés Boucher, Normandeau, Beauregard, Gagnon, Grenier et du R. P. Routhier, O.M.I.

Donnelly

Nous avons eu trois baptêmes dans notre paroisse dimanche dernier:

M. et Mme H. Lamoureux, un garçon; M. et Mme P. Demeul, un garçon; M. et Mme Rondeau, leur vingtième enfant, une fille.

Nous avons bénéficié du passage du train des voyageurs de l'Est; plusieurs songent à s'établir parmi nous et ceux qui sont ici en séjour se plaisent beaucoup.

Les Dames de Saint-Joachim

Les Dames de Saint-Joachim se sont réunies dans la salle paroissiale mercredi le 17 avril pour leur partie de cartes amicale du mois.

On jouait au court whist et les prix offerts par Mmes Petitclerc, Gaucher et Gosselin furent gagnés par Mmes Royal, Sabourin et Gosselin. Mme Petitclerc assistée de Mme Robitaille présentait les prix aux heureuses gagnantes.

Le délicieux sucre à la crème était dû à la générosité de Mmes A. Mercier, M. Daigneault et J. Daigneault.

Cette partie de cartes termine une série de soirées intimes qui recommencera à l'automne.

N'oubliez pas la conférence du R. P. Faure, S.J., pour le lundi 29 avril, à 8 h. 30 au Club LaVérendrye. Il y aura aussi un joli programme musical.

Venez en foule entendre cette conférence dont le titre "Vers l'idéal" nous laisse déjà entrevoir le régal littéraire qui nous attend.

Immaculée Conception

Il y aura partie de cartes, mercredi le 1er mai, en la salle paroissiale. Les magnifiques prix sont donnés par M. Blatchford, député d'Edmonton-Est au fédéral.

Beaumont

Dimanche dernier nous avons eu une magnifique soirée familiale organisée par M. Ovila St-Pierre.

Une tempête de neige douce semblait un empêchement pour notre succès; mais il n'en fut rien. Nombreux furent les amateurs de cartes et du théâtre. Du reste, on le savait, les prix devaient être nombreux et beaux et le programme splendide. Voici les noms des heureux gagnants: prix d'entrée, Mme Philippe Lambert et le frère Joseph; 1er prix, Mme Philippe Lambert et M. Philippe Lambert; 2e prix, Mlle Carméline Bérubé et M. Armand Bérubé; 3e prix, Mme Wilfrid Vallée et M. Napoléon Bérubé. Les prix de consolation, Mme Paul-Emile Bérubé et M. Emery L'Heureux. Prix des enfants, Mlle Marie-Jeanne Dagenais et M. Raymond St-Jacques.

Alors, le rideau se leva sur une pièce dramatique bien célèbre de Botrel, intitulée: "Le poignard". Elle fut rendue par nos jeunes acteurs, tous affrontant les feux de la rampe pour la première fois. Ils se sont vraiment distingués et la preuve de leur succès furent les nombreux applaudissements des spectateurs et les larmes d'admiration qu'ils ont fait verser. Bravo! les jeunes et à bientôt le plaisir de vous revoir. Voici les noms de ces nouveaux amateurs: M. Eric Vallée, M. Hervé Bérubé, M. Georges Villeneuve, M. Raoul St-Pierre, M. Raoul Royer, M. Emile St-Jacques.

Terminons en félicitant M. St-Pierre de son succès, et en remerciant les acteurs et tous les autres qui ont contribué au beau succès de la soirée.

Legal

(Suite de la 1ère page)

après quelques transformations, en fera sa résidence. M. et Mme Antoine Dumais et leur petite fille sont partis pour l'Est. A. Dumais rappelé par ses vieux parents retourne dans sa paroisse natale, à St-Joseph, près de Montjoli, comté de Rimouski. Il ne nous a dit qu'au revoir, pas adieu Elphège Martel s'étant blessé à la jambe, en déchargeant des troncs d'arbres a reçu les soins du Dr Riopel. Lorenzo Provost et son fils Armand sont revenus des chantiers pour une dizaine de jours. M. et Mme Antil et leurs enfants, de Drumheller sont en visite chez Mme O. Bouchard. Ils ont fait le voyage en automobile

La date de la célébration de la St-Jean-Baptiste à Legal est fixée au dimanche 30 juin. On la fera coïncider avec le vingt-cinquième anniversaire de prêtrise de Monsieur le curé. Le programme n'est pas encore complètement réglé. Il est cependant décidé que la fête durera deux jours, journée des enfants et journée de la paroisse.

La conférence ecclésiastique du doyenné eut lieu ici mardi dernier. Outre le clergé paroissial, étaient présents Mgr M. Pilon, P.D., Rév. Mallet, de Vimy et Rév. McIntyre, curé de Rivière-Qui-Barre.

Baptêmes: Joseph Ozias Léonard, né de Zénon St-Jean et Aurélie Perry. Parrain et marraine, M. et Mme Ozias St-Jean, grands-parents de l'enfant. Marguerite Marie Ida Rolande, née de Amédée Casavant et Madeleine Côté. Parrain et marraine, M. et Mme Azarie Brisson, oncle et tante de l'enfant.

Correspondant.

Calgary

PAROISSE SAINTE-FAMILLE

Dimanche, 28 avril, à la messe de 8 h. 30, aura lieu la communion privée de nos petits enfants.

La société St-Jean-Baptiste doit donner son banquet annuel mercredi soir sous la présidence d'honneur de sa Grandeur Mgr Kidd, évêque de Calgary. Le Président de la St-Jean-Baptiste, le docteur Beauchemin, nous apprend que le Rév. Père Béliveau, supérieur du collège des Jésuites à Edmonton sera au nombre des orateurs. Le Dr Petitclerc, M. R. Laplante, d'Edmonton, et de nombreux canadien-français se sont annoncés promettant de prendre part à ce ralliement français. M. l'abbé Alphonse Beauregard, de Cut-Knife, est aussi attendu chez M. le Curé de Ste-Famille, son frère, pour cette occasion.

Mardi soir, le curé Beauregard recevait à sa table M. le Comte Serge de Fleury, attaché diplomatique au ministère français. Le Comte se trouvait de passage à Calgary revenant des séances du conseil national d'éducation tenues à Vancouver la semaine dernière. Ayant accepté l'invitation de M. le curé de faire connaissance avec le groupe canadien-français une centaine de paroissiens l'attendaient dans la salle de l'église le lendemain à 1 h., juste avant le départ du représentant de la France pour Winnipeg. M. le consul de France, ici, présenta le comte de Fleury qui nous intéressa beaucoup et nous dit entre autre que l'union des trois pays de la France, de l'Angleterre et du Canada était nécessaire pour assurer la paix. Le Dr Beauchemin remercia le distingué visiteur.

Saint-Edouard

Là partie de cartes de dimanche, la dernière de l'année a été un succès; surtout remercions les acteurs de cette soirée Messieurs Roland Barbeau et Hector Pelletier dans une comédie (club two) et Jean-Louis Barbeau avec A. Goulet dans the (Big favor). Aussi M. Paul Carron qui nous a entretenu avec deux bonnes chansons.

De plus n'oublions pas de remercier tous ceux qui ont travailler à organiser cette belle soirée.

Le prix d'entrée donné par Madame Caroline Pelletier a été gagné par Mme Henri Guenette. 1er prix des dames: Mme Belhumeur; 2e prix des dames: Mlle A. Noulet; prix de consolation: Mlle M. Pelletier. 1er prix des hommes: M. Foran: 2e prix des hommes: M. P. Rhiaume; prix de consolation: M. P. Caron.

Samedi, le 20 avril, il y eut veillée d'adieu pour Mlle Grace Trépanier, qui doit partir le 24 de ce mois, pour aller demeurer avec ses parents à Ottawa, mais disons qu'elle reviendra revoir la Saskatchewan, avant longtemps.

Donc il y eut plusieurs invités et après avoir fait tout ce qui peut égayer les jeunes, ils s'en sont retournés enchantés de leur soirée.

Correspondant.

Juniorat St-Jean

Notre réunion de l'Académie Dollard a eu lieu de bonne heure ce matin afin de nous permettre d'assister au joli concert donné cet après-midi par nos petits amis de la paroisse Saint-Joachim. Disons en passant que nous avons fort goûté leur charmant répertoire et que notre attente ne fut pas déçue. Ce fut pour nous, jeunes académiciens, à la fois un stimulant et une leçon dont nous saurons profiter. Car nous espérons bien leur rendre la politesse avant la fin de l'année scolaire.

En attendant, sous la direction de notre actif président, nous nous efforçons de développer nos aptitudes littéraires et dans ce but nous nous réunissons tous les dimanches à 3 h. Selon la tradition la séance s'ouvre par une prière, suivie aussitôt de la lecture du rapport de la dernière séance. Aujourd'hui c'est à notre vice-président, M. J. Lessard, qu'incombe ce devoir dont il s'acquitte d'ailleurs honorablement. Ensuite tous ont le champ libre pour faire valoir leurs talents et je vous assure que jeunes et grands rivalisent d'ardeur et d'entrain. C'est ainsi que de temps à autre nos rhétoriciens s'en viennent d'une voix émue nous déclamer quelques pièces d'éloquence soigneusement élaborées. Cette fois c'est notre président, M. G. Schmidt, qui veut bien nous communiquer le chef-d'oeuvre dont certaines autorités compétentes nous disaient grand bien. Pendant dix minutes l'orateur sait nous tenir sous le charme de sa voix chaude et convaincue et nous entretient sur la devise de notre petite académie. Puis M. L. Farley veut bien une fois de plus nous faire apprécier son talent de chanteur.

MM. G. Michaud, L. Protti et E. Benoît viennent ensuite nous présenter le fruit de leurs travaux. Le premier, dans une courte improvisation, nous fait part de ses réflexions sur le "concours oratoire" de la province. Il attire, en passant, notre attention sur l'effort de M. A. Déchesne, du collège des Jésuites, et se demande pourquoi nous ne tenterions pas la chance nous aussi? MM. J. Lynch, L. Lamoureux et D. Mercier débitent tour à tour avec un imperturbable aplomb des gasconnades dignes de Tartarin, ce grand hâbleur, le tout au grand plaisir de l'auditoire.

Notre bienveillant directeur d'éloquence, le F. Bussière, se lève alors et complimente, non sans une certaine pointe de malice, les efforts de nos académiciens. Il les invite tous à persévérer en bonne voie et à rester fidèles à la devise "Jusqu'au bout".

Marc GAUCHER,
Elève en Versification.

Morinville

M. et Mme Lessard nous sont revenus dernièrement de leur promenade dans la province de Québec. Ils étaient partis l'automne dernier avec la Survivance et ils ont trouvé la terre natale si enchanteresse qu'ils ont prolongé leur visite de plusieurs mois et ont été des derniers à revenir dans l'Alberta. Il faut dire que M. et Mme Lessard n'avaient pas visité la vieille province depuis plusieurs années.

Nous avons eu durant le cours de la semaine dernière un troisième incendie qui a emporté cette fois la maison de M. Walker. Tout a brûlé et comme personne n'était à la maison au moment du feu, celui-ci n'a rien épargné. La famille Walker a la sympathie de la paroisse dans son épreuve.

Nos collégiens des Jésuites d'Edmonton, sont venus nous entretenir dimanche dernier et certes ils l'ont fait avec grand succès. D'ailleurs la chose ne nous a pas surpris car ces élèves ont à Morinville comme acteurs une réputation que le temps effacera difficilement. La séance était donnée en l'honneur des noces d'argent de l'A.C.J.C. laquelle couvre une grande partie de notre pays.

L'on nous annonce pour dimanche prochain une dernière séance et cette fois par les amateurs de Morinville et au profit du club de gouret—hockey. Personne de la localité ne sera surpris d'apprendre que le club de l'hiver dernier n'était pas à la hauteur du club des années précédentes. La raison est que plusieurs de nos vieux joueurs nous avaient laissés. Le résultat a été que les parties ont été moins intéressantes et aussi moins payantes. La saison s'est même terminée d'une manière moins heureuse: au point de vue financier. Les membres du club comptent donc sur tous les amateurs de gouret pour mettre le tout sur bon pied. Espérons que dimanche prochain la salle sera comble comme elle l'est en maintes circonstances.

Nos cultivateurs étaient tous sur pied lundi matin prêts à commencer les semailles lorsque une pluie et une neige sont venues les forcer à remiser toute chose pour quelques jours. Il est vrai que la saison n'est pas encore bien avancée et l'on se reprendra plus tard. En attendant que nos braves cultivateurs mettent leur confiance en Dieu qui les mène comme par la main.

L'on apprend à la dernière minute la mort de Willie Poulin. Il travaillait dans la paroisse de Morinville. Il était à l'hôpital depuis quelques jours et a été enterré à Edmonton.

Sainte-Lina

Voici la liste des membres de l'A. C.F.A. de Sainte-Lina: MM. Célestin Dumais, Jean Mahé, Philias Bellerive, Thomas Taylor, Charles Therrien, Joseph Gosselin, Elzéar Dumais, Joseph Dumais, Raoul Laplante, Xavier Durocher. Nos félicitations à nos amis de Sainte-Lina. Nous leur demandons de continuer leur encouragement en faveur de l'Association afin que tous ensemble nous fassions de notre A.C.F.A. quelque chose de fort et de puissant.

Red Deer

Le cercle de l'A.C.F.A., de Red Deer s'est réuni lundi dernier; la séance fut intéressante et joyeuse. Les nouveaux officiers furent d'abord élus: M. J. Depalmes, président; M. E. Hermary, Vice-président; M. Jean Nobert, secrétaire-trésorier; trois directeurs, Mme E. Rousseau, R. Trudel, O. Nobert, furent élus pour les quartiers plus éloignés.

De nombreuses résolutions furent étudiées et passées, mais l'une d'elles mérite une mention toute spéciale, on pourrait la désigner: **"Respectons nous en respectant notre langue."**

Plusieurs membres parlèrent sur cet intéressant sujet; il nous faut nommer, M. O. Nobert, qui ouvrit la discussion et M. J. Depalmes, notre président, qui nous demande de trouver un moyen de remédier à cette manie désastreuse et sotte d'employer des mots anglais, comme si notre belle langue n'était pas assez riche par elle-même.

La discussion fut chaude et la résolution suivante en résulta: "tout membre qui emploiera un mot ou une expression anglaise pendant nos réunions sera à l'amende de 5 sous." "All right", s'écrie notre président; à l'amende de 5 cents replique M. Nobert et le vice-président de renforcer encore par trois bons "sure" that's good. C'est le trésorier *qui déclara à son tour que* la "caisse was going up". Bon moyen d'alimenter les caisses des cercles.

C'est avec plaisir que nous attendons la visite de Messieurs le secrétaire général de l'A.C.F.A. et de M. Normandeau, délégué du "Wheat Pool", le 1er dimanche de mai, la réunion aura lieu dans l'après-midi de 2 à 5 heures.

Nos félicitations à M. R. et J. Depauw d'être sortis indemnes d'un accident qui aurait pu leur coûter la vie. Pendant qu'ils retournaient chez eux avec deux charges de grain de semence, une automobile lancée à toute vitesse, tamponna la voiture d'arrière et les attelages effrayés prirent l'épouvante, brisant voitures, harnais et éparpillant le grain sur la route. On nous annonce que ces messieurs seront indemnisés: ce n'est que juste.

Chez M. G. Hermary, une fille est née. Elle a reçu au baptême le nom de Cécile.

Correspondant.

Saint-François d'Assise

Jeudi dernier, le R. P. Célestin-Joseph a béni l'union de M. J. Eugène Crawley avec Mlle Loretta Bolduc. De nombreux parents et amis assistaient à cette imposante cérémonie qui montre si bien la grandeur et la responsabilité du mariage chrétien. Durant la messe, le R. P. Zéphirin a exécuté quelques jolis morceaux d'orgue. M. Francis Marsden et Mme E. Robbins servaient respectivement de garçon et de fille d'honneur. Qu'il nous soit permis d'adresser aux nouveaux mariés nos meilleurs voeux de bonheur.

Le cinquième mardi en l'honneur de saint Antoine, le premier de la neuvaine, a attiré en notre église paroissiale la plus grosse assistance à date. L'instruction du R. P. Célestin-Joseph a été suivie avec beaucoup d'attention, et la récitation en commun des prières témoignait de la réelle ferveur des assistants. Saint Antoine ne manquera pas d'exaucer ceux qui l'invoquent avec tant de confiance et de piété.

Bonnyville

M. Raoul Laplante, de Sainte-Lina (maitre de poste) est à Bonnyville pour quelques jours, sous les soins du docteur S. Sabourin des suites d'une chute en bas de sa voiture. Il s'est démis une épaule. Le bat-cul de sa voiture s'est rompu et le timon de sa voiture a piqué une tête causant l'accident déjà mentionné au conducteurs.

Une belle fête eut lieu à la salle paroissiale dernièrement. Sous la direction de Mme Alfred Vallé et de sa soeur Mlle Desrosiers une belle pièce fut exécutée ainsi que des danses d'enfants. On joua "Son altesse Prunette". On représenta un tableau vivant, "L'Immaculée Conception". Le tout fut rendu par des talents locaux.

On disait à la suite de cette soirée que le prix réclamé pour une telle soirée n'était rien en comparaison des bons moments vécus. On allait même jusqu'à dire dans un bon sentiment que la prochaine fois on ne devrait pas hésiter à exiger le double comme prix d'entrée.

On s'est sans doute donné beaucoup de peine pour préparer un tel succès. Le programme musical était sous la direction de Mme S. Sabourin et cette partie du programme fut non moins appréciée.

Charlie Bélanger, de Winnipeg, champion poids-léger du Canada, obtint une décision favorable par l'arbitre, dans un combat de boxe à Montréal la semaine dernière. Il avait pour adversaire Harold Mays, de Bayonne, N.J.

—Jeanne d'Arc entendait des voix.
—Ça prouve que son appareil marchait mieux que le nôtre.

M. Oscar Charlebois, le populaire voyageur de la maison Gaspard, revient habiter parmi nous. Il est descendu au Club LaVérendrye où il refait connaissance avec ses nombreux amis d'Edmonton. M. Charlebois va désormais rester parmi nous et nous sommes heureux de lui souhaiter la bienvenue.

Ne maltraitez jamais, même légèrement, les vaches si vous ne voulez pas qu'elles retiennent leur lait. Ceci est de la plus haute importance.

POUR NOS FERMIERS

La même personne devrait toujours traire les mêmes vaches. Il en résulte de part et d'autre une accoutumance qui donne de meilleurs résultats.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No. 1 Nord	.98
No. 2 Nord	.95
No. 3 Nord	.90
No. 4 Nord	.84
No. 5 Nord	.75
No. 6 Nord	.54
Fourrage	.47
Avoine—	
No. 2 C. W.	.40
No. 3 C. W.	.34
Orge—	
No. 2 C. W.	.51
No. 3 C. W.	.47
Fourrage	.42

Prix à Vancouver

Blé—	
No. 1 Nord	1.17
No. 2 Nord	1.15
No. 3	1.09
No. 4	1.05
No. 5	.95
No. 6	.82½
Fourrage	.71½

Prix à Winnipeg

Blé—	
No. 1 Nord	1.19¾
No. 2 Nord	1.16¾
No. 3 Nord	1.12¼
No. 4 Nord	1.07¼
No. 5 Nord	.98¾
No. 6 Nord	.82¾
Fourrage	.69
Avoine—	
No. 1 C. W.	.54½
No. 2 C. W.	.51¾
Orge—	
No. 2 C. W.	.70
No. 3 C. W.	.67¼
No. 4 C. W.	.65½
Seigle—	
No. 2 C. W.	.92⅜
No. 3 C. W.	.87

Bétail—	
Taures de choix	9.00 à 9.50
" ordinaire	8.00 à 8,50
" communs	7.50 et moins
Veau de choix	12.00 à 14.00
" qualité moy'ne	10.00 à 11.00
" " commune	9.00 et moins
Bouvillons (steers) de choix	9.00 à 10.00
Bouvillons qualité ordinaire	8.50 et moins
Boeuf de choix	7.50 à 8.00
" ordinaire	7.00 à 7.25
Porc de choix	12.20
Porc commun	11.70
Mouton	13.00 à 14.00
" de l'année	9.00 à 11.00
Agneau de boucherie	6.50 à 8.50
Beurre—	
No. 1	.42
No. 2	.40
Lait	2.75
Crème—	
No. 1	.39
No 2	.37
No. 3	.34
Oeufs—	
Extra	.22
Frais	.20
2e qualité	.16
Communs	.14

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

(Nous préparons ces prix pour nos lecteurs le mardi).

Pour vous messieurs les cultivateurs

Le journal ne peut vous apporter tous les conseils d'agriculture dont vous avez besoin. Il est une brochure que j'aimerais voir entre les mains de tous les cultivateurs et c'est celle intitulée: "Conseils pour la saison."

Elle ne vous coûtera rien elle peut vous rendre des services précieux. Adressez comme suit: "Ministère de l'Agriculture", Ottawa,, et demandez la brochure "Conseils pour la saison", version française.

Elle vous intéressera, vous sera utile et vous aurez contribué à ne pas laisser moisir les publications françaises d'Ottawa sur les tablettes des services fédéraux.

Les oeufs des poules adultes

Ils éclosent mieux que les autres

Les oeufs venant de poules adultes ont donné de meilleurs résultats à l'incubation que les oeufs pondus par les poulettes à la station expérimentale de Lennoxville, Québec. Le rapport de cette station pour l'année dernière, publié par le ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa, fait voir que les éclosions des oeufs de poules révélaient une fécondité moyenne de 90.28 pour cent contre 76.26 pour cent pour les oeufs de poulettes. Sur le nombre total des oeufs mis à couver et venant de poules adultes 53.89 pour cent ont donné des poussins contre 41.96 pour cent pour les oeufs venant de poulettes. Les recettes sur les oeufs pondus par les poules étaient également un peu plus élevées que sur les oeufs de poulettes car les pertes de poussins ont été à peu près nulles sur les premiers.

(Publié par le directeur de la publicité, ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa).

On n'est pas homme d'esprit pour avoir beaucoup d'idées, comme on n'est pas bon général pour avoir beaucoup de soldats.

Chamfort.

LOGEMENT DES POUSSINS

(Spécial à la "Survivance)

Les meilleures méthodes d'élevage pour ceux qui élèvent un petit nombre de poulets sont la poule, la petite éleveuse sans feu, ou la lampe.

Pour ceux qui élèvent de 200 à 500 poulets l'éleveuse au charbon est à recommander. La colonie éleveuse de six pieds par six pieds est très pratique pour un petit nombre de poulets. 8x10 pour 300 poulets et 15x15 pour 500 poulets. Un bon nombre d'éleveuses ont trouvé la colonie à deux compartiments plus pratique. Une ouverture pratiquée dans le mur permet aux poulets d'aller dans une partie de l'éleveuse non chauffée. Les poulets s'entraînent à chercher le grain dans la litière dans un appartement plus froid, ce qui est essentiel à la vitalité et au progrès.

La bonne ventilation est un point important. Chaque colonie éleveuse doit recevoir abondamment l'air pur et de telle sorte qu'aucun courant d'air ne frappe les poulets.

Les chassis munis de "Cell O Glass" sont préférables à la vitre parce qu'ils transmettent 90 p.c. de rayons ultra violets de soleil direct.

La préparation de l'éleveuse pour recevoir les poussins, doit être faite trois ou quatre jours avant de placer vos poulets dans l'appartement; l'éleveuse doit être mise en opération de telle sorte qu'il y ait une température de 95 ou 100 degrés autour de l'abat-jour. Placez à environ trois pieds de votre abat-jour une petite clôture de broche qui l'encercle de sorte que le poulet ne peut pas trop s'éloigner pour les premiers jours. Placez des perchoirs autour de l'éleveuse à deux pouces de hauteur afin que dès le jeune âge le poulet s'habitue à se percher de lui-même.

Vous devez une attention toute spéciale à la litière: pas de sable pour les cinq ou six premiers jours, la balle de trèfle ou d'alfalfa est préférable à toute autre litière. La pneumonie d'éleveuse provient de la litière poussiéreuse, sale ou humide, dit M. Luisenberry, qui est un célèbre professeur avicole aux Etats-Unis.

La cour des poussins doit être semée de trèfle, d'alfalfa ou de navette, ou même des trois ensemble de sorte que les poulets seront encouragés à travailler, à picorer.

Les poussins doivent aller dehors aussitôt que possible mais ne les laissez pas sans surveillance les premières journées car tous ne pourraient peut-être pas rentrer seuls à l'éleveuse; aux premières indications d'un groupement dans un coin, dirigez-les vers l'entrée. Donnez-leur de la salade de choux, ou n'importe quelle feuille verte. Les poussins en sont très friands.

La semaine prochaine nous parlerons de l'alimentation des poussins.

Rolland GRANDCHAMP,
Montréal.

AUTRES RECHERCHES SUR LA VALEUR MINOTIERE ET BOULANGERE DU BLE GARNET

(Notes des fermes expérimentales)

Cet article est de nature, croyons-nous, à intéresser grandement nos cultivateurs. On poursuit des expériences constamment aux fermes expérimentales. On veut arriver à produire un blé dur et donnant à la mouture de la farine blanche et ayant tous les avantages du blé Marquis à la maturité.

La plus grande crainte qu'éprouvent nos cultivateurs c'est de subir la gelée qui arrive soudainement en fin d'août détruisant en une nuit le fruit de longs travaux. Espérons que l'on parviendra à favoriser la croissance d'un blé réunissant toutes les qualités du blé Marquis ou Garnet à une croissance rapide et partant à une maturité plus hâtive.

A. B.

* * *

Une nouvelle variété de blé printanier dur et rouge produit par la Division des Fermes expérimentales, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada et portant le nom de "Garnet", a été essayée pendant un certain nombre d'années à diverses Stations expérimentales dans différentes parties du Canada. Ce blé a été cultivé aussi par un grand nombre de cultivateurs à partir de l'année 1926; pendant cette période, il s'est acquis une très grande popularité chez les producteurs des régions où les variétés hâtives présentent un avantage distinct.

Le Garnet se distingue principalement par sa maturation de sept jours à deux semaines plus hâtive que celle de la variété régulière Marquis, et par son aptitude à donner d'excellents rendements de grain dur et rouge (non pie) dans des conditions très variables. Il produit un grain quelque peu plus vitreux que le Marquis, et à cause de cette particularité les minotiers canadiens craignent que le Garnet ne donne pas de bons résultats à la minoterie, en mélange avec le Marquis ou une autre variété moins vitreuse.

La farine du Garnet à l'état naturel a généralement une couleur crème plus prononcée que la farine du Marquis. Il en est de même de la mie. A part de ces deux points, le Garnet peut sans contredit être classé au rang du Marquis pour la production d'une farine de haute qualité à employer seule ou en mélange avec des farines moins riches.

Il importe de savoir si le Garnet, mélangé avec le Marquis, présente ou non de sérieux inconvénients pour la minoterie. Il semble nécessaire aussi de décider si la couleur de la farine du Garnet est susceptible de compter comme facteur lorsqu'on déterminera la valeur de la variété, surtout pour le commerce des Iles Britanniques.

Les minotiers canadiens semblent préférer la farine plus blanche du Marquis, mais on s'est rendu compte un peu que si la couleur crème de la farine du Garnet n'est pas même préférée par certains minotiers des Iles Britanniques, elle peut du moins n'être pas préjudiciable dans le commerce. Ce sont là des questions de grande importance à régler bientôt, avant de pouvoir établir le rang du Garnet. En conséquence, le Ministère fédéral de l'Agriculture, de concert avec le Pool Canadien du Blé et le Ministère de l'Industrie et du Commerce, prend des dispositions pour expédier plusieurs milliers de boisseaux de Garnet à certaines minoteries de l'Angleterre, de l'Allemagne et peut-être d'un ou de plusieurs autres pays, pour faire poursuivre des essais de minoterie et de cuisson sur une échelle commerciale. Dans un but à peu près semblable, une certaine quantité de Garnet pur et un mélange de Garnet et de Marquis seront expédiés au State Testing Mill, à Minneapolis.

SUPPRESSION DES POULES COUVEUSES — POINT DE VUE ECONOMIQUE

(Notes des fermes expérimentales)

Il n'y a encore que peu d'années, beaucoup de gens qui gardaient des poules considéraient que l'aptitude à couver était un avantage plutôt qu'un désavantage.

Il y a eu depuis 1918 une telle augmentation dans le nombre des aviculteurs et par conséquent un tel développement dans le système intensif d'élevage qu'il est à craindre que le sol ne devienne contaminé, et c'est pourquoi il est important que tous les poussins soient élevés sur des terrains propres tous les printemps.

Si l'on emploie des poules couveuses pour couver les oeufs ou pour élever les poussins, il est naturel de croire qu'elles passeront à leur progéniture tous les parasites intestinaux et toutes les maladies dont elles peuveut être infestées ou infectées.

En supprimant la fièvre de couver on est plus porté à se servir d'incubateurs et d'éleveuses, et le troupeau est ainsi protégé jusqu'à un certain point.

Il est très possible de supprimer la fièvre de couver; il faut pour cela noter le nombre de fois que les poulettes se mettent à couver dans une année, puis supprimer celles qui ont manifesté le désir de couver disons plus de deux fois. Si l'on se procure un coq, on devrait naturellement le prendre d'une souche non couveuse.

On a réussi par ce moyen à grandement réduire la tendance à couver à la station expérimentale fédérale de Summerland, C.B., pendant une période d'années.

Si on met dans la catégorie des "couveuses minimums" les poulettes qui n'ont pas manifesté l'envie de couver plus de deux fois pendant leur première année de ponte, nous trouvons que 36 pour cent des poulettes ont manifesté l'envie de couver plus de deux fois en 1922-23, mais ce chiffre a été réduit à 12 pour cent en 1927-28.

La ponte a augmenté dans une mesure correspondante, si bien qu'en cette dernière année les poulettes ont pondu en moyenne 230.4 oeufs chacune, sans sélection.

Si nous prenons la période d'années de 1922 à 1928, les poulettes qui ont manifesté une tendance à couver deux fois ou moins ont pondu bien plus que celles qui avaient couvé plus de deux fois. Il est même douteux que ces dernières, en tant que groupe, aient payé pour leur pension.

D. G. DENNY,
Station expérimentale fédérale,
Summerland, C.B.

Un boeuf à $2.00 la livre

C'est le prix qu'a payé la maison T. Eaton & Co. pour l'animal qui a remporté le premier prix au récent concours pour le jeune boeuf le mieux nourri. L'heureux propriétaire de cet animal a tiré ainsi de cette vente tout près de $1,600. C'est le jeune W. Chessor, de Lacombe, âgé de 13 ans, qui a préparé ce "veau d'or", pourrait-on dire, au concours.

Bulletin agricole

Publié par ordre de l'hon. James Malcolm, M.P., ministre du commerce.

Stocks en main et qualité des récoltes de 1928

Ottawa.—Le Bureau fédéral de la Statistique publie un bulletin donnant en résumé, (1) les quantités de grain (blé, avoine, orge, seigle et graine de lin) au Canada à la fin de mars 1929; (2) les stocks de produits agricoles restant entre les mains des cultivateurs à la même date; et (3) la proportion des récoltes de 1928 estimée de qualité marchande. Le bulletin donne aussi une brève description des conditions agricoles générales au Canada, telles que vues par les correspondants agricoles le 31 mars 1929, et donne aussi un calcul de la distribution de la récolte de blé en 1928.

Stocks visibles de grain au Canada

Les rapports des cultivateurs, des minoteries, des compagnies de chemin de fer et des correspondants agricoles montrent que, le 31 mars 1929, la quantité de blé au Canada est de 244,423,005 boisseaux, comparativement à 226,271,847 boisseaux le 31 mars 1928. Le total de 1929 comprend en chiffres ronds 171,290,526 boisseaux dans les élévateurs et les minoteries et à bord des bateaux, 60,517,000 boisseaux entre les mains des cultivateurs et 12,615,479 boisseaux en transit par chemins de fer. La quantité totale d'avoine au Canada le 31 mars 1929 est estimée à 188,071,243 boisseaux, comparativement à 179,817,809 boisseaux en 1928. Le total de 1929 comprend 24,955,306 boisseaux dans les élévateurs et les minoteries, 160,416,000 boisseaux entre les mains des cultivateurs et 2,699,937 boisseaux en transit par chemins de fer.

La quantité totale d'orge au Canada le 31 mrs 1929 est de 49,455,935 boisseaux, comparativement à 32,124,126 boisseaux en 1928, les chiffres de 1929 comprenant 18,381,627 boisseaux dans les élévateurs et les minoteries, 29,084,000 boisseaux entre les mains des cultivateurs et 1,990,308 boisseaux en transit par chemins de fer. La quantité totale de graines de lin au Canada le 31 mars 1929 est de 1,178,824 boisseaux, comparativement à 3,834,404 boisseaux en 1928; le total de cette année comprend 1,292,922 boisseaux dans les élévateurs, 328,700 boisseaux aux mains des cultivateurs et 97,202 boisseaux en transit par chemins de fer. Les quantités de seigle au Canada le 31 mars 1929 sont de 6,648,145 boisseaux, comparativement à 7,645,903 boisseaux en 1928. La quantité de 1929 comprend 4,428,469 boisseaux dans les élévateurs et minoteries, 1,443,200 boisseaux entre les mains des fermiers et 776,476 boisseaux en transit, par chemins de fer.

Stocks entre les mains des cultivateurs

A la fin de mars, d'après les rapports des correspondants agricoles, 11 p.c. de la récolte de blé de 1928 est encore entre les mains des cultivateurs; cette proportion appliquée à la production estimative de 533,571,700 boisseaux, représente 60,517,000 boisseaux. En 1928, 15 p.c. de la récolte de 1927 restant entre les mains des cultivateurs représentait, appliqué sur une récolte estimative de 479,665,000 boisseaux comme restant entre les mains des cultivateurs le 31 mars 1928.

Notes sur le "Cartel du blé"

Une brochures publiée à Berlin contient un article sur le "Cartel du blé canadien". Selon toutes probabilités la brochure est publiée par l'union soviétique, et l'auteur affirme que les "Cartels canadiens" se servent de méthodes d'affaires pour administrer leur entreprise au lieu de chercher à détruire le capital.

Permettez-moi de citer un peu cet *article:*

"Les premiers à reconnaître le grand facteur d'avenir du "Cartel" furent les capitalistes américains qui avaient leur propre homme au sein de l'organisation naissante . . . M. Aaron Sapiro, l'un des lanceurs de l'organisation du "Cartel de blé". La grande coopérative de vente des fermiers canadiens fut alimentée pendant plusieurs années par le capital de placement des Etats-Unis. Les banques des deux pays (le Canada et les Etats-Unis) sont également désireuses de fortifier leur contrôle sur cette puissante organisation.

"L'administration du "Cartel" étroitement affiliée aux banques est obligée de servir les intérêts financiers de leurs créanciers et par conséquent de sacrifier les intérêts des membres du "Cartel", les fermiers.

"Ai-je besoin de dire comme sont incorrects ces témoignages apportés? les "Cartels" ne sont assujettis à aucun contrôle bancaire . . .

Toute la conclusion que je voudrais tirer ce soir est celle-ci!

"Si vous avez quelque grief à présenter veuillez le faire auprès de l'organisateur qui pourra vous aider, ou bien veuillez écrire au bureau-chef. Crier à tort et à travers sur l'organisation n'aide à personne et nuit à l'entreprise. Si un grief existe il peut être redressé. Rappelez-vous que chaque individu est un actionnaire du "Cartel". Le personnel au bureau-chef n'est en aucune façon le "Cartel". Nous ne sommes que vos employés s'employant avec une diligence loyale à vous donner le meilleur service possible, tentant de vous défendre et de vous protéger en autant qu'il est possible de le faire.

Discours prononcé au radio pour "Le Cartel du blé de l'Alberta".

ECHOS DE LA PRESSE

Le "pointeur" des rues

Ne vous scandalisez point, mon titre est un effreux anglicisme. Je n'ai l'intention de parler ni de l'artilleur qui pointe sa pièce, ni du personnage chargé d'enregistrer des présences, mais plutôt d'un être qui s'apparente au chien d'arrêt.

On sait que ce dernier fait lever le gibier, puis le tient ensuite immobile sous son regard. Il joue son rôle de "pointeur". Le populo, avec son bon sens aigu et sa faculté très poussée d'observation en a fait "pointeur", à l'usage d'un individu qui fréquente les rues encombrées, mais non pas parce qu'il est pressé.

* * *

—Tu vois cet animal; c'est X., le "pointeur".

Un ami qui marchait à mes côtés sur la rue Saint-Joseph me montrait un homme entre deux âges, mis avec une recherche étudiée, et qui venait de laisser un relent de parfum en nous dépassant.

Son nom, j'aurais été bien en peine de le dire. Mais malgré que je passe le plus souvent dans les rues en regardant en dedans,—sur quoi les amis, que je croise parfois sans les voir, me blaguent aimablement,—je me rappelais fort bien avoir rencontré souvent cet homme surtout aux heures de presse.

—Le "pointeur"! ! ? ?

—Viens ici, et regarde.

L'homme marchait d'un pas régulier et plutôt lent. Les vitrines, pourtant rutilantes n'existaient pas pour lui. Les hommes le coudoyaient, le bousculaient presque sans qu'il parut s'en apercevoir. Mais une femme paraissait-elle, surtout élégante et plutôt jeune, les yeux de l'étrange personnage luisaient aussitôt et s'attachaient sur elle comme à un aimant. Le regard montait, descendait, s'arrêtait ici un moment, là presque avec obstination. La femme était dépassée; l'homme, la tête dans le dos, la regardait encore.

—C'est sa femme qu'il surveille ainsi?

—Regarde toujours.

Déjà l'individu lorgnait une autre femme, puis après celle-là une autre. Et en revenant du magasin où j'avais terminé mon emplette, je l'aperçus qui refaisait lentement le chemin déjà parcouru, et toujours avec le même manège.

—Tu sais, dit mon ami goguenard, il n'a pas autant de femmes que cela, et je parierais bien que la sienne est à cette heure-ci occupée à la maison pendant que monsieur se promène. C'est un "pointeur"!

* * *

Il n'y a rien comme l'attention éveillée pour faciliter les découvertes.

J'ai revu ce "pointeur" là, et bien d'autres, assez pour les ranger en plusieurs catégories:

Il y a le "pointeur" ambulant, qui a l'air de se sentir dans les jambes les exigences impérieuses du Juif errant.

Il y a le "pointeur" arrêté qui reste collé à son coin de rue aussi lontemps que le policier de ronde ne le regarde pas de travers.

Il y a le "pointeur" timide, qui baisse les yeux si la dame visée lève les siens.

Il y la "pointeur" osé qui regarde d'autant plus effrontément qu'on a remarqué son manège.

Mais plus j'ai rencontré de "pointeurs", et mieux j'ai compris l'épithète de mon ami: cet animal! ! . . .

* * *

Il y a des femmes si désireuses d'être admirées qu'elles prennent pour un hommage les regards du "pointeur", et supportent sans gêne ni ennui d'être détaillées par lui dans leur toilette et dans leurs formes!

Il en est d'autres qui comprennent mieux.

Elles se sentent comme souillées par ces regards hardis. Elles se dérobent à pas pressés. Elles ramènent instinctivement autour d'elles ce qu'elles peuvent trouver de vêtements.

Ce qu'elles peuvent trouver, car de notre temps les vêtements sont courts et étroits.

Et les femmes distinguées ne le sentent jamais autant, que lorsqu'elles ont, devant ou derrière elles, cet homme qu'elles dédaignent et détestent d'instinct: le "pointeur".

Jules DORION,
"L'Action Catholique".

* * *

Beau geste de M. Larkin

Le "Devoir" annonce que M. P. C. Larkin, notre haut-commissaire à Londres, vient d'assurer au premier ministre du Canada une rente qui l'exemptera de travailler si jamais M. Bennett lui taille une veste sous son "Prince-Albert". M. Mackenzie King ne sait comment reconnaître un pareil bienfait. On pourrait lui suggerer de prêter son nom au thé 'Salada" au lieu du "King Cole".

"L'Evénement".

* * *

Nos exportations d'alcools

Uu humoriste en bras de chemise comme il en pullule chez nos voisins, Will Rogers, résume ainsi dans une lettre au "New York Times", la réponse du gouvernement canadien au gouvernement américain qui lui demande d'empêcher les exportations d'alcools du Canada aux Etats-Unis: "Si ce commerce est contraire à vos lois et que vous soyez impuissants à l'empêcher, comment pourrions-nous l'empêcher, nous pour qui il n'a rien d'illégal?"

Et Rogers de conclure: "Il nous faudra bientôt entrer dans la Ligue des Nations, ne fût-ce que pour intéresser les autres nations à la gestion de nos affaires."

Quand les Américains que la lubie prohibitionniste n'a pas encore détraqués s'expriment ainsi, il est pour le moins surprenant que le gouvernement américain trouve encore parmi nous des journalistes et des associations pour soutenir son point de vue. C'est cependant le spectacle qu'on nous donne de divers côtés, soi--disant au nom de la paix internationale. Notre gouvernement avait déjà trop cédé aux exigences de nos voisins; se rendant compte que son attitude ne servait qu'à confirmer ces derniers dans leur fantaisiste et toute nouvelle interprétation du droit international, il a répondu par un non énergique et il a bien fait. Il ne lui reste maintenant qu'à demander aux autorités américaines de quel droit elles ont établi sur notre territoire les agences d'espionnage qui y opèrent ouvertement depuis quelque temps. Un gouvernement comme celui de Washington doit être assez fort pour pouvoir appliquer sans empiètement sur la souveraineté de ses voisins celle de ses lois que leur absurdité même ne rend pas inapplicables. De notre part, hésiter à poser la question ce serait admettre sous une forme encore plus dangereuse pour notre indépendance la théorie que nous avons déjà repoussée. Quelques inconvénients que comporte une loyale demande d'explications, ils n'égaleront jamais celle d'un acquiscement tacite qui nous réduirait éventuellement au rang d'Haïti ou de Panama.

"L'Economiste Canadien".

* * *

La commission consultative du tarif

Les produits agricoles et des pêcheries occuperont une place importante aux prochaines séances publiques de la Commission Consultative du Tarif. Ces assemblées commenceront au mois de mai dans les bureaux de la Commission, édifice de l'Ouest, Ottawa. Le programme suivant fut décidé par la Commission:

Mardi le 14 mai: Première séance d'enquête du dossier No. 102.—Demande par Crude Petroleum Association of Canada, Petrolia, Ont., pour la remise en vigueur des primes autrefois imposées sur le pétrole brut;

Première séance d'enquête du dossier No. 120.—Demande par F. Baillargeon, limitée, St-Constant, Québec, pour faire placer sur la liste des franchises la cire d'écailles brute (blanche) et pour faire réduire le droit imposé sur la cire paraffine;

Première séance d'enquête du dossier No. 128.—Demande par Imperial Oil, limited, Toronto, pour faire inscrire sur la liste des franchises le plomb tétraéthyl tel qu'employé dans la fabrication de la gazoline raffinée.

Mercredi le 15 mai: Première séance d'enquête du dossier No. 117.—Demande par Ontario Flax Growers' Association, Blyth, Ont., pour une augmentation du tarif sur la paille de lin et la paille de lin broyée employée pour des fins de rembourrage

Première séance d'enquête du dossier No. 119.—Demande par P. Burns and Company, limited, Calgary, Alta., pour une réduction du tarif sur les tourteaux ou galettes de boeuf et pour l'abolition de la taxe de vente sur les grains de basse-cour;

Première séance d'enquête du dossier No. 124.—Demande par Canners' Machinery Limited, Simcoe, pour une réduction du tarif sur les éplucheuses d'épis de maïs "Corn Huskers";

Première séance d'enquête du dossier No. 125.—Demande par Poultry Men's Association du comté de Brant, Ont., pour une augmentation du tarif sur les oeufs et première séance d'enquête d'une demande analogue par Saskatchewan Co-operative Poultry Producers, limited, Regina, et du Canadian Poultry Pool Limited.

Jeudi le 16 mai: Première séance d'enquête du dossier No. 126, suivant les instructions du ministre des finances de faire enquête et de reviser ces items du tarif douanier canadien concernant l'industrie des pêcheries, se rapportant non seulement aux poissons et à leurs produits, mais aussi aux machines, engins et outils dont se servent les pêcheurs.

(Ces séances commenceront tous les jours à 10 h. 30 a.m.)

N.B.—Nous attirons de nouveau l'attention de nos lecteurs sur ces dossiers que l'on peut obtenir en français à Ottawa et gratuitement. On demande comme suit: Commission du Tarif, Ottawa. Demandez donc ces dossiers mensuels en français. Il ne vous en coûtera pas un sou et vous contribuerez par vos demandes à créer un courant français dans le fonctionnarisme que l'on supprimera si nous sommes trop indifférents envers notre langue.

L'actionnariat à la General Motors

M. A. P. Sloan, fils, président de la "General Motors Corporation", a déclaré que son entreprise avait distribué récemment à 12,033 de ses employés, par l'intermédiaire de la "Corporation and Investment Fund Class of 1923, une somme de $13,968,800 se répartissant comme suit: $2,194,000 en argent et 147,185 actions ordinaires de la "General Motors" (nouvelle émission). L'employé qui, en 1923, a versé à la caisse $300 de ses gains, touche aujourd'hui une somme de $415 en argent, soit sa mise de fond accrue des intérêts, et reçoit en plus 27 actions ordinaires de la "General Motors" (nouvelle émission) d'une valeur marchande de $80 chacune à peu près.

La "General Motors" applique plusieurs plans qui ont pour objet l'amélioration de la situation de leur personnel; le plan d'épargnes en est un. Les autres plans se rattachent au logement du personnel, au placement des économies du personnel dans des actions privilégiées rapportant sept pour cent, au paiement de gratifications aux salariés, à l'assurance collective et aux placements en valeurs pour les directeurs âgés.

Construction d'un jardin d'enfance

Les RR. SS. Oblates de Gravelbourg viennent d'ordonner à leur constructeur, M. J. Lorenzo Guay, de commencer incessamment la construction du nouveau jardin de l'enfance.

Cet imposant édifice aura quatre étages, sera construit à l'épreuve du feu, et possèdera un aménagement des plus modernes. Il occupera l'ancien emplacement de la deuxième école publique sur l'avenue du Collège et sera à mi-chemin entre le Collège et le Couvent.

Une nomination

M. F. B. KIRKWOOD

qui vient d'être nommé surintendant de district de la colonisation pour les Chemins de fer Nationaux, avec quartiers-généraux à Saskatoon.

CONCOURS DE FRANCAIS

Dirigé par l'Association Canadienne-française de l'Alberta, président général, Dr J.-L. Petitclerc, secrétaire général, Rodolphe Laplante, organisé par l'Association des Instituteurs Bilingues de l'Alberta, filiale de l'A.C.F.A., président, R. Racette, B.A., sec.-trés., C. Fouquette, B.Sc., secrétariat, Collège des Jésuites, Edmonton, Alberta.

Le lecteur trouvera plus bas un appel en faveur du "Concours de français", destiné à nos compatriotes de langue anglaise.

Nous avons rarement eu à nous plaindre de nos compatriotes de langue anglaise, nous ici en Alberta. Au contraire des anglo-saxons éminents tels que MM. Alexander, Bury, Gibbs, Kerr et autres à maintes reprises ont dit leur sympathie envers nous, envers notre langue, envers la culture que nous défendons, que nous défendrons malgré l'ambiance adverse.

Si des gens de langue anglaise nous sont hostiles ce n'est pas là qu'il faut les voir; il faut les aller chercher ailleurs.

Comprenant qu'il y a des gens qui sont en faveur du maintien de la langue en divers milieux anglais, l'"Association des Instituteurs Bilingues" a fait appel à eux. Elle leur a adressé une lettre en anglais. Le procédé de se servir de la langue de celui auquel on s'adresse sera, croyons-nous, apprécié.

Nos lecteurs trouveront plus bas cet appel fait à nos amis de langue anglaise.

Maintenant que les anglo-saxons nous aident et répondent à notre appel, ne se trouvera-t-il pas quelques centaines de nos compatriotes pour faire réponse à la demande de secours lancé par l'"Association Canadienne-française de l'Alberta" qui dirige cette campagne pour les écoles bilingues, pour la création de bourses de normaliens futurs, en un mot pour assurer la conservation de la langue là où elle puise sa vitalité, sa puissance, sa force, sa maitrise. Il serait vain de réclamer des sympathies au dehors si nos compatriotes se désintéressent de cette lutte du français et des moyens d'en assurer le prolongement.

Allons, compatriotes de l'Alberta, faites un don de n'importe quelle valeur, mais faites quelque chose pour attester de votre encouragement envers cette oeuvre importante.

Tous les dons sont acceptés. Envoyez soit un volume ou de l'argent.

Ces concours de français ont obtenu des résultats extraordinaires en Saskatchewan et au Manitoba. Pourquoi ne serions-nous pas capables de faire autant en Alberta? Nos compatriotes sont certainement aussi intéressés à leur langue que ceux des autres provinces. Toute remise doit être faite au "*Concours de français*", Collège des Jésuites, Edmonton, Alta.

L'"Association des Instituteurs bilingues" attend votre réponse. Que sera-t-elle?

L'APPEL EN FAVEUR DU "CONCOURS DE FRANCAIS"

Auprès de nos compatriotes de langue anglaise

Dear Sir,

This letter is written to you as a friend of culture.

The French Association of Alberta is organizing a contest which will become annual, amongst all the French Canadian children of our province. It will be known as ::Les Concours de l'A.C.F.A. The object of course is the promotion and the encouragement of the French language of which you are known to be an admirer.

We find that our French Canadian boys and girls are gradually losing their mother tongue and we believe we should be blamed if we made no effort to check this condition of affairs which is brought about by circumstances over which we, as a minority class, have not sufficient control. Nevertheless we are convinced that the thinking and educated majority understand that in Canada, a bilingual country, the French language should have its rightful place.

Apart from historical reasons, apart from those reasons which brought about Confederation, apart from the legal standing which is given to it, the French language must be preserved and spoken for reasons political and social as well as for reasons of culture.

In this, you find our motive for launching this province-wide contest each year. We are seeking contributions from all the French Canadians of the Dominion. These are converted into suitable prizes for winners. Many are giving as their contributions, a French book, others small donations in money. We are not seeking large subscriptions, but rather small contributions from the many so that "Le Concours de l'A.C.F.A.", will be really sponsered by all the French Canadians.

The outspoken frienship of many of our English speaking friends for "Sa Majesté La Langue Française" is well known. Your personal feelings toward the French language has made us look up to you as a friend and we believe you will not feel offended if we solicit from you a small donation in money or in books.

We could then say that "Le Concours de l'A.C.F.A.", is looked upon with understanding and favour by some of our leading English speaking citizens. Kindly accept, dear sir, as we say in French, the expression of our most grateful sentiments.

R .RACETTE,
Conrad FOUQUETTE.

Une lettre sympathique

Voici une lettre que vient de recevoir le président de l'"Association des Instituteurs bilingues"... M. Gibbs est un anglo-saxon qui écrit, comme l'on sait, très bien le français et qui nous est constamment sympathique. L'"Association Canadienne-française" lui envoi ses remerciements chaleureux pour le don qu'il a fait et aussi pour l'encouragement qu'il accorde à cette organisation en faveur de notre langue.

Edmonton, Alta.

Monsieur R. Racette, B.A.
Cher monsieur,

Je suis avec vous de tout coeur pour la propagation et le maintien de la langue française. Si mon portefeuille était à la hauteur de l'intérêt que je porte à votre mouvement, l'humble contribution que voici serait autrement chiffrée.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

C. L. GIBBS.

L'exposition des vieilles choses du Canada à Paris

Paris.—Une exposition de peintures, gravures, timbres, costumes et livres se rapportant aux vieilles colonies françaises du nord américain a remporté un vif succès ici. Dans cette exposition on a vu les noms des grands hommes qui ont traversé le doux nom de la France en Amérique avec eux dans le passé.

L'honorable Philippe Roy remercia au nom du gouvernement canadien tous ceux qui étaient responsables pour une si belle exposition.

M. Gabriel Hanotaux, historien très connu et ancien ministre des Affaires Etrangères, répondit au ministre canadien au nom de la France. Les liens séculaires qui unissent le Canada à la France furent rappelés par M. Hanotaux qui remercia aussi M. Roy pour l'amour qu'il a toujours manifesté pour la patrie de ses ancêtres.

UN DEBAT TRES INTERESSANT

On entend les orateurs du nord et du sud à la salle McDougall

Une assistance d'à peu près 3,500 personnes est allée entendre la partie finale du concours oratoire, récemment. Les deux concurrents, Walter B. Macdonald, de Red Deer, représentant le sud de la province, et Mlle Gwendolyn Gant, de Grande Prairie, représentant le nord, ont tous deux été longuement et frénétiquement applaudis. Lorsque le premier fut déclaré champion de l'Alberta, il fut félicité tout d'abord par Mlle Gant, bonne perdante, puis il revint dire à l'auditoire son regret qu'il ne fût pas possible que les deux concurrents gagnassent et sa volonté de faire de son mieux à Toronto pour placer l'Alberta à la tête du Dominion. Il reçut le chèque de $200. des mains du doyen E. A. Howes, après quoi Mlle Gant reçut également un chèque de $50.

Extraits du discours de Mlle Gant

Le sujet choisi par Mlle Gant, la première à parler, était celui-ci: "Le peuple du Canada". Elle s'excuse tout d'abord, à cause du temps qu'on assigne aux jeunes orateurs, de devoir presser les pensées autant que possible dans son discours.

"La grande nation canadienne que nous connaissons comprend deux éléments: le français et l'anglais. Bien que le pays soit sous la domination anglaise depuis plus de cent cinquante ans, nous apprenons que la langue, les manières et les usages français subsistent encore dans beaucoup d'endroits du dominion.

"Les Français ont été les premiers civilisés à habiter le Canada; comme on le voit, les premiers Canadiens furent des Français. On fonda la nation canadienne par l'envoi de colons de France. En 1760, l'Angleterre enleva le Canada à la France et il est demeuré entre ses mains depuis. Ce sont ces premiers colons, M. le président, qui ont battu le chemin pour nous, qui ont établi une base solide pour les générations à venir, à cause de leur courage et de leur confiance inébranlable. Rappelons-nous que cette tâche fut dure et qu'il en a coûté des années d'efforts et qu'il y eut un grand nombre d'obstacles à surmonter. Peu de temps après cependant, des gens quittèrent leur pays dans toutes les parties du monde pour venir habiter le Canada. Oui, les immigrants vinrent en Canada de la Norvège et de la Suède, de l'Europe et de l'Asie, apportant de nouvelles idées et de nouvelles méthodes, contribuant à la croissance d'une vigoureuse civilisation et à tous ceux qui désirent apporter aide et secours dans la formation de l'unité canadienne, notre pays doit souhaiter une chaleureuse bienvenue".

L'orateur fait ensuite un éloge de tous les éléments composites qui sont venus en Canada depuis quelques années. Nous en arrivons rapidement à une autre partie de son discours susceptible de nous intéresser.

"Les Canadiens de 1867 étaient très différents des Canadiens d'aujourd'hui Cependant, les hommes prévoyants que nous avons appelés les Pères de la Confédérations furent des hommes dont nous nous rappelons les noms avec orgueil et dont nous vénérons la mémiore. Depuis la Confédération, les Canadiens ont été pratiquement indépendants. Depuis le gouvernement royal des débuts de la colonie française, les Canadiens ont progressé jusqu'à devenir une nation indépendante . . .

"Pour devenir une grande nation, le peuple canadien doit s'unir. Isolé, il ne peut rien faire, mais uni, que de grandes choses sont possibles! . . .

"L'audace des premiers pionniers, à la guerre et dans le commerce, le courage des missionnaires catholiques, la loyauté du Français à son groupe, à sa race et à sa langue, l'amour de la liberté des loyalistes de l'empire, tout cela, beaucoup d'autres influences ont servi de base aux institutions canadiennes et à la formation des esprits canadiens."

On voit, par l'exposé ci-dessus que la jeune fille connait bien son histoire du Canada, qu'elle ne croit pas, comme tant d'autres, que le Canada commence avec la Confédération. Elle n'ignore pas la part qu'ont eue les nôtres dans le passé, quel facteur ils ont été dans la fondation du Canada. Réjouissons-nous, les idées saines font leur chemin.

LA POSSESSION DE L'ANTARCTIQUE

Plusieurs pays, entre autres les Etats-Unis, l'Angleterre et la France, font des réclamations sur les nouveaux territoires découverts.—Que fera-t-on primer: le droit de découverte ou d'établissement?

Washington.—F. G. Aldham, de la P.C.—La juridiction territoriale de l'Antarctique fera peut-être le sujet d'une conférence internationale.

L'ambassade française a adressé à Paris un mémoire faisant connaitre les développements à date. Le commandant Byrd est dans la région antarctique, en route pour une envolée au-dessus du pôle sud. Il a pris possession de vastes territoires au nom des Etats-Unis. Quelques-uns d'entre eux avaient été réclamés auparavant par d'autres gouvernements. Depuis longtemps, la Grande-Bretagne a des prétentions sur la terre de Wilkes, qui a été placée sous le mandat de l'Australie en 1926. Ce sont les Anglais qui font les plus grandes réclamations dans la région antarctique. La France prétend à la possession de l'étendue en bas de Madagascar, se basant sur son droit de découverte, il y a près d'un siècle. Des explorateurs des Etats-Unis en même temps pénétrèrent dans plusieurs régions de l'extrême-sud, et les réclamations des Américains seront basées sur le droit de découverte. Elles n'ont pas encore été officiellement déterminées, parce qu'on ne s'entend pas ici au sujet des réclamations basées sur le droit de découverte et de la sagesse de l'adopter. Il est possible que les Etats-Unis invoquent le droit d'établissement. Lorsqu'il était en fonctions, Charles Evans Hughes disait que c'était là la vraie base de réclamations d'un nouveau territoire.

En certains cas, les réclamations américaines auraient de la valeur, en supposant que le droit de découverte fût reconnu. En d'autres cas, tels que celui dans lequel se trouve le territoire que Byrd est à explorer, le droit d'établissement primerait. Il y a apparence que le gouvernement de Washington agira avec lenteur, se bornant pour le moment à une réclamation générale en fait de droits non encore précisés. C'est là un des problèmes que le nouvel ambassadeur Dawes aura à traiter avec Londres.

Les progrès du "Cartel du blé"

Le Cartel du blé albertain annonce l'achat de 12 élévateurs et la construction de 18 nouveaux élévateurs en notre province, ce qui portera à 348 le nombre des élévateurs sous le contrôle de cette association. Ces nouvelles acquisitions accommoderont les centres suivants: Delacour, Bouant, Grainger, Conrich, Brooks, Wrentham, Strangmuir. Diamond City, Broxburn, Barnwell, Pilbroch, River Bend, Morinville, Clandonald, Bittern Lake, Weiss, Nevis, et Lea Hurst (constructions nouvelles) et Midnapore, Sabine, Bassano, Atcheson, Lacombe, Oberline, Cavendish, Warspite, Villeneuve, Lousana, Haynes et Chigwell (élévateurs achetés).

Le Cartel du blé de la Saskatchewan annonce pour sa part qu'au cours de la présente année, il établira de nouveaux élévateurs à cinquante centres différents, dont 19 n'ont pas encore d'élévateurs, tandis que les 31 autres sont déjà pourvus d'un mais en demandent un second. Pendant la dernière saison, le Cartel de la province voisine a contrôlé 969 élévateurs.

Notes sur le Cartel

L'élvateur en construction à Morinville sera complété dans cinq semaines.

* * *

A Villeneuve le Cartel du blé de l'Alberta a acheté l'élévateur du Home Grain.

Au Manitoba

La "Liberté" nous apporte le résultat des élections de l'"Association des instituteurs de langue française du Manitoba".

Comme on devait s'y attendre M. Camille Fournier a été réélu à la présidence de cette vaillante association à la suite du congrès qui vient de se terminer.

On remarquera le nombre de religieuses à occuper des charges au sein de cette association.

Les officiers suivants ont été élus:

Président, M. Camille Fournier; vice-président, Rév. Soeur Luc d'Antioche; secrétaire-trésorier, M. J.-H. Daignault; conseillers: Soeur Saint-Henri, Soeur Alary, Mme Houde, Frère Baty, Mlle Baril et M. Pierre Chabalier.

Surplus des utilités publiques

Les cinq départements d'utilités publiques contrôlés par la ville: éclairage, énergie électrique, tramways, téléphone et aqueduc, accusent un surplus de $164,733., pour les trois mois écoulés. Pendant la même période, l'an dernier, le surplus s'élevait à $159,425.94. C'est ce qui ressort du rapport présenté la semaine dernière par M. J. Hodgson, contrôleur municipal, au commissaire David Mitchell.

M. Eug. Côté de Chauvin est de retour

Un des abonnés de la "Survivance" depuis la première heure vient d'arriver d'un long voyage dans l'Est.

Il a été absent pendant trois mois. Son premier arrêt fut Montréal où il a séjourné pendant quatre jours, visitant parents et amis. Ensuite il a fait route vers Saint-Césaire et il a aussi fait arrêt à Granby pour plusieurs jours. De là il partit pour se rendre à Worcester, Mass., à Pawtucket, Rhode Island et à Providence Woonsocket, R.I.

Il a aussi fait visite à Danelsonville et à New-Haven, Conn. Il a passé huit jours en visite à New-York et ensuite il a filé vers Springfield, Mass., et Holyoke et vers Saratoga Springs. Il arrêta huit jours à Lowell, Mass., et à Manchester et également à Concord, N.Y.

Après cette randonnée dans la République américaine il retourna dans la vieille province de Québec, à Granby et à Montréal surtout. Il revint ensuite dans l'Ouest en passant par Chicago. Il arrêta à Toronto et à Winnipeg, Man.

En revenant de l'Est, il fit route avec quelques connaissances qui se rendaient à Bonnyville et d'autres à destination de la Rivière de la Paix.

La situation est très difficile à Manchester, Lowell, Holyoke. Beaucoup d'usines sont fermées.

M. Eugène Côté se dit enchanté de revenir en Alberta et en particulier avec ses amis de Chauvin.

LE DIVORCE — CHANCRE SOCIAL

Le député de Labelle, M. Henri Bourassa, au cours d'un long débat exprime vigoureusement sa pensée sur ce sujet.— Discours de M. C. Marcil, C. H. Cahan, etc.

Vu l'importance de la question qui vient d'être traitée à la chambre nous croyons devoir extraire de longs extraits des discours prononcés la semaine dernière. Nous empruntons le compte-rendu au "Devoir."

M. Charles Marcil

Comme catholique, le député de Bonaventure est opposé au principe même du divorce. Il trouve infiniment regrettable que ce principe ait été admis dans la constitution. Il est regrettable que la Chambre prenne tant de son temps à débattre des questions de tarif, d'impôts, de dépenses, et qu'elle en accorde si peu à cette question du divorce, qui est de toute première importance pour la société. Le divorce est une plaie sociale qu'il faut combattre par tous les moyens.

Peu de temps après la Confédération, sir John A. MacDonald disait que le parlement britannique, ayant adopté une loi du divorce, en 1857, avait commis une très grave erreur. Dans cette même circonstance, sir John indiquait les maux qui pourraient en résulter, pour la Grande-Bretagne et pour nous-mêmes.

M. Marcil a longuement cité aussi des paroles de l'évêque Manning, de New-York, contre le divorce.

Un libéral progressiste

M. J. L. Brown, de Lisgar, trouve regrettable que le parlement canadien ne puisse, en accordant un divorce, tenir compte des enfants. Notre système est mauvais, mais enfin, c'est un système admis et mis en pratique depuis longtemps. Il faut continuer de s'en servir. Les Communes ne s'occupent pas d'entendre la preuve dans les causes de divorce. Les députes s'en remettent aux sénateurs et il n'y a pas lieu de changer cela.

M. Henri Bourassa

Le député de Labelle trouve étrange les théories de l'orateur précédent. Ce n'est pas une raison parce qu'un système est ancien en même temps que mauvais, de continuer à le suivre. Au contraire, il convient alors de changer.

M. Woodsworth a indiqué bien clairement que le parlement fédéral juge des causes de divorce sans pouvoir cependant rendre des jugements qui conviennent. Il ne peut s'occuper du sort des enfants.

Depuis cinquante ans le divorce s'obtient au parlement de la même façon. Une requête est présentée sur une formule toute prête. Il ne s'agit que de remplir les parties en blanc. Un comité du Sénat entend la preuve et cette preuve est transmise aux Communes en même temps que la demande. Il n'y a pas un député sur vingt qui prend la peine de lire cette preuve. Les Communes ne font que ratifier aveuglément les arrêts rendus par le Sénat. On ne peut imaginer plus mauvais système de législation.

La Chambre des Communes est une partie d'un parlement souverain, partie qui est égale à l'autre, qui exerce un pouvoir égal et qui doit assumer une égale part de responsabilité en agissant comme cour de justice.

D'après la constitution en 1867, le parlement fédéral seul a l'autorité législative et judiciaire en matière de divorce et de mariage. En d'autres termes il n'y a que le parlement qui puisse accorder le divorce, soit directement, par bill privé, soit indirectement, par intermédiaire de tribunaux qui sont autorisés à agir ainsi au nom du parlement. Il n'y a d'exception que pour les cours de divorce qui existaient dans les Provinces Maritimes avant la Confédération. Les cours de divorce qui existent au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta ont été établies en vertu de lois passées par le parlement fédéral.

Pour ce qui est de l'Ontario et du Québec, qui n'ont pas de tribunaux de divorce, le parlement fédéral exerce la double autorité législative et judiciaire en matière de dissolution du lien conjugal.

C'est un grand axiome de la jurisprudence britannique que si, à tort ou à raison, un droit est créé par le parlement, il doit exister une cour de justice pour adjuger sur les cas concrets qui peuvent résulter de l'exercice de ce droit. Autrement dit, une loi ne va pas sans tribunal. Ce qui revient encore à dire que le parlement fédéral, à sa propre demande, ayant reçu du parlement britannique le droit exclusif de légiférer en matière de mariage et de divorce, il a, par le fait même, assumé l'obligation morale ou immorale de fournir à ceux de ses ressortissants qui croient au divorce le moyen d'exercer ce droit. Le droit au divorce est contraire au droit social, mais le parlement fédéral n'en a pas moins pris la responsabilité de l'accorder.

M. Cahan: C'est une question de droit élémentaire.

M. Bourassa considère de son devoir de ne plus permettre un simple vote "on division" à propos des bills de divorce. Il ne s'agit pas de faire de l'obstruction, ni de manifester d'inimitié envers qui que ce soit, mais il faut prendre ce moyen de faire comprendre au public à quel point le divorce est devenu comme un chancre social.

On parle du divorce comme d'un remède aux maux de quelques individus, les victimes du mariage. Mais la sainteté du mariage doit être maintenue pour le bien général de la société même s'il arrivait que quelques-uns pussent en souffrir. Y a-t-il une seule des lois fondamentales de la société qui n'ait causé du malheur à quelque individu? Il y a tout de même des principes d'ordre social qui doivent être maintenus dans toute leur intégrité.

Il y a cependant des députés qui n'ont pas d'objection de conscience au divorce. Même ceux-là reconnaissent qu'il est absolument nécessaire que le divorce ne soit accordé que d'une façon légale, et à condition que la justice, l'équité, les lois de la preuve aient été respectées.

Quant aux divorces qui sont actuellement demandés au parlement, M. Bourassa votera contre chacun des bills, d'abord, parce qu'il est opposé au principe du divorce, qu'il considère que le mariage est un principe social essentiel avant d'être un contrat civil, que les intérêts de la société nécessitent le maintien de la loi naturelle et de la doctrine évangélique, fondée et sanctifiée par le Verbe du Christ, aussi parce qu'il ne croit pas qu'il soit possible au parlement, dans les conditions actuelles, d'exercer les fonctions judiciaires avec justice et équité.

M. C.-H. Cahan

Il insiste tout de suite sur le rôle judiciaire du parlement en matière de divorce. Un juge n'a qu'un devoir, rendre des arrêts en accord avec la loi. Mariage et divorce tombent sous la juridiction du parlement fédéral.

Ainsi qu'il est prévu par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, le parlement fédéral agit, en matière de divorce, comme une haute cour. M. Cahan en explique le fonctionnement. Dans les conditions actuelles, il n'est pas possible d'accorder à la preuve, dans chaque cas de divorce qui se présente, toute la considération qu'il faudrait. Dans quelques cas qu'il a examinés cependant M. Cahan croit que le divorce était justifié. Il ne voudrait pas affirmer cependant qu'il en serait venu à la même décision que les sénateurs dans tous les cas où ceux-ci ont accordé la requête. Il serait préférable pour le parlement et pour le pays que les causes de divorce fussent entendues par un tribunal. Les juges sont plus compétents que des parlementaires pour prendre des décisions de ce genre.

Un premier vote

Deux députés protestants, M. J. K. Baldwin, libéral, de Stanstead, et Carmichael, progressiste, de Kindersley, sont absolument opposés au divorce, opposés en conscience. M. Baldwin répète le mot de M. Marcil: "Le divorce est un chancre qui ronge la société". M. Carmichael parle du décalogue qui doit primer toutes les législations humaines. Tous les deux voteront contre tous les bills de divorce.

Le général Clark, conservateur, parrain du premier bill de divorce, dit quelques mots. Et l'on vote. Le bill est adopté par 77 voix contre 42.

L'opinion de M. Bennett

M. Bennett trouve que ces interminables débats nuisent à la dignité de la Chambre. Il considère que MM. Woodsworth et Irvine ne se rendent pas compte de ce que l'on demande à la Chambre de faire. Il ne s'agit que de voter la deuxième lecture d'un bill de divorce. Le divorce ne peut s'obtenir que pour un seul motif, l'infidélité. Quand l'infidélité a été prouvée devant un comité du Sénat et que les autres conditions, les autres formalités, ont été remplies, il ne reste plus qu'à accorder la demande.

Pour le moment, il ne s'agit que de voter un bill en deuxième lecture et de le référer au comité des bills privés. Ce comité, s'il le juge à propos, pourra entendre des témoins.

Le parlement est la seule Cour de divorce à laquelle les gens de Québec et d'Ontario puissent en appeler. Cette Cour du parlement comprend deux parties, le Sénat et les Communes. Au sénat, il y a aussi les comités du divorce. La procédure est exactement la même que celle qui était suivie en Angleterre, avant 1857, alors que toutes les causes de divorce étaient entendues par la Chambre des lords. Il est inutile de prolonger des débats comme ceux qui ont lieu. En matière de divorce, le parlement n'a qu'une fonction à remplir, celle d'un juge. Le parlement entend les causes de divorce et se prononce sur chacune.

Savez-vous la raison ?

Si vous recevez un numéro de ce journal sans que vous ayez payé votre abonnement, il y a à cela une bonne raison, c'est que nous voulons vous faire connaitre la "Survivance", l'organe officiel de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta.

Vous savez sans doute ce qu'il en coûte pour faire vivre un journal indépendant catholique dans une province anglaise. Si vous vivez en Alberta vous avez le devoir, l'obligation morale de vous abonner à la "Survivance" et si vous demeurez en dehors de notre province, soit dans les autres provinces anglaises ou dans la province de Québec, vous rendrez un service appréciable en nous transmettant cette petite somme de $2 pour assurer l'expansion de notre oeuvre.

Pour toutes ces raisons si vous recevez le journal sans être abonné nous vous demandons de nous aider.

Calculez ce que vous dépensez pour les voyages, les amusements, même très légitimes et ce que vous contribuez à une oeuvre nécessaire comme celle de la presse indépendante.

Remettre à demain, c'est oublier, c'est attester apathie, laisser-aller impardonnable. Faites votre chèque immédiatement à la "Survivance" 9664 avenue Jasper, Edmonton. Pour $2 pour serez au courant de la situation française existante en notre province.

Cercle de Lamoureux

Voici une nouvelle liste de membres de l'A.C.F.A. à Lamoureux: M. Edmond Gaumont, Mme Edmond Gaumont MM. Ovide Boisjoli, Philias Royer, Siméon Royer, Wilfrid Paradis, Arsène Godard, Adélard Michaud, Coronado.

E. ROCQUE,
Sec.-trés.